En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1947 — No 42

Premières impressions de nos représentants à Québec

MM. Jean-Marie Fointaine et Maurice Lavallée sont arrivés à Québec pour présenter le kiosque franco-albertain à des milliers de visiteurs qui se rendent à l'Exposition agricole de la vieille province. M. Lavallée a bien voulu nous envoyer, avant l'ouverture de cette Exposition, quelques impressions que nous sommes heureux de publier.

Au moment où les amis de **La Survivance** liront ces lignes, l'Exposition agricole de la province de Québec battra son plein. Celle-ci connaitra assurément des succès aussi éclatants que ceux des années précédentes. Placée sous les auspices du ministère de la Jeunesse, elle sera une véritable démonstration des nombreux facteurs d'optimisme pour les jeunes qui veulent se renseigner et travailler.

L'Exposition agricole de septembre 1947 sera un acte de foi profonde en les vertus de ténacité et de travail qui animent la splendide jeunesse québécoise, appelée à de grandes destinées dans le domaine de l'économie rurale.

Elle sera aussi un acte d'espérance dans les solides vertus d'une race fière de ses origines terriennes et qui continuera de grandir parce qu'elle sait les respecter.

Elle sera, enfin, un acte de charité et d'entr'aide, vertus qui peuvent et doivent animer les diverses couches sociales, afin de montrer à un monde qui s'enlise dans l'égoïsme effréné d'une vie sans âme, qu'en ce coin de terre d'Amérique on comprend encore, et toujours mieux, le grand devoir de rester fidèle à un passé pétri d'héroïsme religieux et patriotique.

Au moment où j'écris ces lignes, on termine les derniers préparatifs de cette Exposition agricole qui sera un hymne puissant et beau à la noble profession du fermier. Malgré les nombreuses occupations qui disputent aux chefs de l'important ministère de l'Agriculture de la vieille et toujours chère province les quelques moments libres dont ils peuvent disposer, les représentants de l'Ouest ont été l'objet d'une réception qui ne peut plus courtoise et sympathique. Deux jours avant l'ouverture officielle de l'Exposition, M. Jean-Marie Fontaine et moi-même avons eu l'honneur d'une entrevue, préparée par M. J.-E. Laforce, commissaire du Service civil, un excellent et fidèle ami des Franco-Albertains, avec l'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, et son sous-ministre M. Jules Simard. L'accueil chaleureux qu'ils nous ont accordé nous a fait toucher du doigt, une fois de plus, que le cher vieux Québec s'intéresse toujours aux problèmes de la survivance religieuse et culturelle des groupes français de l'Ouest.

Nous avons été remués aussi par l'exquise et fraternelle bienvenue que nous ont réservée M. E. Boucher, directeur général de l'Exposition, M. Paul Roy, chef de la section des Expositions, M. Pierre Labrecque, chef du service de l'Industrie animale, ainsi que M. Elzéar L'Heureux, surintendant de l'imposant pavillon du Palais de l'Industrie où se trouvent situés le kiosque franco-albertain ainsi que celui de nos frères de la Saskatchewan et du Manitoba.

Les représentants de la Saskatchewan sont le R.P. Albert Joyal, o.m.i., visiteur des écoles, M. l'abbé Arthur Moquin, curé de Meyronne, M. l'agronome Romulus Beaulac, attaché au service français des coopératives de la Saskatchewan. Ceux du Manitoba: le R.P. E. Duplain, o.m.i., Mme A. Fortin, Mlle Yolande Gendreau et M. l'avocat Guillaume Charette.

L'Exposition agricole de 1947 semble s'ouvrir sous d'heureux auspices. Elle promet de remporter un succès qui aura de beinfaisantes répercussions sur l'avenir de la sympathique jeunesse québecoise qui continue à se souvenir des vertus du passé pour mieux préparer son avenir, celui de ses frères du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

OBSERVATOIRE

Dans la lune

Les humains parlent de plus en plus de partir pour la lune. A force d'y penser, ils finiront par s'y trouver. N'allez pas croire que c'est là une utopie, un rêve irréalisable, car vous feriez injure à la Science. Le désir de quitter un monde plein de dangers fera bien découvrir ailleurs un refuge plus confortable.

Telle est, du moins, l'opinion d'un des plus grands savants anglais, le professeur A. M. Lovv. Si nous nous permettons de donner ici les initiales d'un homme universellement connu, c'est afin d'éviter une dangereuse confusion.

M. A. M. Lovv a déclaré dans une interview, mercredi dernier, avec tout le flegme et la gravité propres à sa race, que les mesures imposées par le gouvernement travailliste au peuple britannique hâteront très probablement les efforts de l'homme pour atteindre la lune. Il établit son opinion sur deux bases solides: le ventre et l'argent.

Les Anglais sont durement rationnés à leur petit et à leur grand déjeuner; ils n'ont plus la permission de jeter leur livre sterling aux quatre coins du monde pour la faire fructifier. Ajoutez à cela de sévères restrictions sur les voyages à l'étranger et vous comprendrez que, tout naturellement, ils éprouvent un désir brûlant, malgré leur apparente froideur, de franchir les 240,000 milles qui séparent la terre de la lune. Ils ne sauraient donc tarder beaucoup à découvrir un moyen de transport approprié à un si long voyage vers l'inconnu. Au jugement de M. Lovv, la première envolée interplanétaire se ferait d'ici trente ou quarante ans, et même plus tôt, dût-on se conformer aux règlements de la douane qui obligent les voyageurs sortant du pays à remplir environ 5,000 formules différentes.

M. Lovv croit que si les hommes atteignent la lune, ils y trouveront plus de nourriture qu'ils n'en peuvent rêver, et des mines d'uranium si fabuleuses que toutes les inquiétudes financières du gouvernement britannique disparaîtront d'un coup et pour toujours.

Quel savant professeur, en dehors de l'Angleterre, aurait osé demander sérieusement à la lune les moyens de sauver du désespoir le parti socialiste britannique?

L'humour est parfois bien cruel!

* * *

L'alternative de M. Coldwell

Dans son discours radiophonique de la semaine dernière, le chef de la C.C.F. M. Coldwell, a placé les peuples de l'univers devant une terrifiante alternative: le communisme totalitaire de la Russie ou le socialisme des partis travaillistes du commonwealth britannique. Il n'y aurait plus pour le monde d'autre choix. Si les forces capitalistes réussissent à conduire le monde à la banqueroute, c'est le communisme. Si, au contraire, les partis socialistes, y compris la C.C.F., parviennent à établir leur système économique, ils donneront au monde un exemple de "sécurité économique et de liberté démocratique", et le monde se tournera vers eux.

Comme on le voit, M. Coldwell peut s'envoler très haut. Une fois dans les airs, il plane, il embrasse le monde entier d'un coup d'oeil, il le mesure et, revenu sur terre parmi les simples hommes que nous sommes, il nous donne à choisir entre la vie et la mort.

Nous serions tout disposés à accepter ses prophéties comme paroles d'Evangile. Seulement, elles ont une petite senteur de discours électoral qui étouffe notre premier élan de confiance au moment où il allait, lui aussi, prendre son vol dans la direction des étoiles.

Vous vous rappelez les discours électoraux? Inutile alors de vous les répéter. D'ailleurs, vous en entendrez encore bientôt: "Mon parti ou bien la misère et la banqueroute; mon parti ou la mort."

Il est loisible à chacun d'admirer les vues aériennes de M. Coldwell. Le malheur, c'est que sur la terre, plus bas que les nuages, nous voyons autre chose que ce qu'il veut bien nous montrer lui-même.

(suite à la page 8)

Grève illégale

Clayton Adams, président de l'Office des relations industrielles, a déclaré que la présente grève aux usines de la compagnie Swift était évidemment illégale, vu les dispositions de la législation ouvrière de l'Alberta.

M. Elliott Wilson, sous-ministre du Travail à Winnipeg, a affirmé, lui aussi, que la grève aux usines de la compagnie Swift était illégale, étant donné que l'Union n'a rien fait pour recourir aux mesures de conciliation, prévues par la loi. Les ouvriers prétendent qu'ils ne sont assujettis ni au code fédéral, ni au code provincial du travail.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

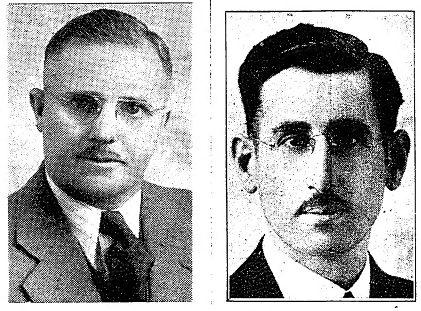
Aimé Anctil, Girouxville, Alta

Jos. Duval, Red Deer, Alta

Mme U.-L. Langill, Giroux, Man.

J.-L. Plantier, Alliance, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.



M. l'agronome J.-M. Fontaine (à gauche) et M. Maurice Lavallée, nos représentants à l'exposition agricole de Québec.

La persécution religieuse en Yougoslavie

VATICAN. — L'organe officieux du Vatican, l'"Osservatore Romano", a dénoncé les arrestations de prêtres catholiques en Istrie, région occupée par les communistes yougoslaves.

Ces prêtres ont été appréhendés après avoir été victimes de lâches attentats commis par les communistes. L'"Osservatore Romano" qualifie les arrestations de "persécution scandaleuse d'innocentes victimes" de la terreur communiste en Yougoslavie et en Istrie. Dans un article de fond en première page, intitulé "Le loup et l'agneau", l'"Osservatore Romano" ridiculise les explications fournies par les autorités yougoslaves pour justifier les arrestations. Il critique de nouveau les huit ministres protestants américains qui ont prétendu que la liberté religieuse existait en Yougoslavie.

Le journal du Vatican a déclaré que la violence contre des ecclésiastiques catholiques, en zone yougoslave de la Vénétie-Julienne, est le "résultat de la haine contre la religion et l'Eglise catholiques".

Le journal tient "des groupes armés" responsables d'une attaque à Lanische, au sud-ouest de Trieste, au cours de laquelle un prêtre fut décapité et un prélat du Vatican grièvement blessé. De tels groupes sont aussi responsables de la mort d'une autre prêtre, dont le corps mutilé fut retrouvé, selon le journal La Voce Libera, de Trieste, dans une forêt.

Une dépêche de Fiume mande que Mgr Jakob Ukmar, le prélat blessé, est encore à l'hôpital de Fiume et est trop faible pour parler de l'incident. Mgr Ukmar avait été envoyé dans la région pour confirmer des enfants catholiques après les signes d'hostilité manifestée aux prêtres locaux.

Réunion prochaine à Québec des ministres de l'Education des neuf provinces

Québec. — Pour la première fois, dans l'histoire de notre pays, les ministres de l'Education des neuf provinces du Canada se rencontreront à Québec. La réunion aura lieu en septembre prochain alors que ces ministres tiendront, au château Frontenac, une réunion spéciale, sous la présidence de M. Omer Côté, C.R., secrétaire de la province de Québec.

Déjà, quatre ministres provinciaux de l'éducation ont tenu une réunion conjointe, mais ce sera la première fois que chacune des provinces du Dominion sera représentée officiellement par son ministre de l'Education.

Terre-Neuve, peut-être la future 10e province du Canada, enverra son sous-ministre de l'Education assister à ce caucus. Les ministres provinciaux de l'Education tiendront leur assemblée spéciale à l'occasion du grand congrès de trois jours de la Société canadienne d'Education. Ce congrès dont les séances se dérouleront du 11 au 13 septembre, au château Frontenac, sera sous la présidence de M. B.-O. Filteau, sous-ministre et secrétaire français du département de l'Instruction publique de la province de Québec et président de la Société canadienne d'éducation.

Le 11 septembre, à 7 heures du soir, il y aura dîner d'Etat, au château Frontenac. Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, et M. Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, seront les deux grandes personnalités religieuse et civile qui rehausseront de leur présence l'éclat de cette manifestation. Environ trois cents personnes prendront part aux séances du congrès. Quelques manifestations sociales marqueront aussi la tenue, en nos murs, de ces importantes assises.

La conférence des ministres provinciaux de l'Education aura lieu dans l'après-midi du 11 septembre, au château Frontenac. Les représentants de la presse seront tenus au courant des décisions prises à cette mémorable rencontre des ministres provinciaux. De plus, le publiciste du secrétariat de la province de Québec, M. Gustave Vekeman, fera les arrangements nécessaires pour que les journalistes puissent obtenir une entrevue avec trois ministres provinciaux de l'Education. Les reporters rencontreront le ministre de l'Education du Manitoba, le ministre de l'Education de l'Ontario, M. Drew, qui est aussi premier ministre, et le ministre de l'Education au Nouveau-Brunswick. On aura, ainsi, une vue d'ensemble des problèmes canadiens touchant l'éducation.

L'abolition du veto

Paris. — Paul-Henri Spaak, de Belgique, le président de l'assemblée générale des Nations Unies lors de sa dernière réunion régulière, a déclaré que l'organisme des nations unies sera incapable de mener à bien son oeuvre si le veto n'est pas aboli.

Cette déclaration fut faite au **New York Herald Tribune**, qui publie une édition spéciale européenne destinée à la Belgique.

"Une organisation internationale qui seule peut assurer la paix, a-t-il dit, n'existera véritablement que le jour où toutes les nations, petites et grandes, se seront faites à l'idée qu'au-dessus de leur propre souveraineté il existe une loi internationale à laquelle elles doivent être disposées à se soumettre".

Longévité accrue aux Etats-Unis

New-York — La durée moyenne des Américains a dépassé 65 ans, en 1946, augmentant ainsi de plus de deux ans la durée moyenne de la vie en 1947 et de 17 ans le nombre d'années que les Américains vivaient en 1912, a annoncé la compagnie d'assurance-vie Metropolitan.

Le Canada tiendrait encore aux tarifs préférentiels en vigueur dans l'empire

Par la B. U. P.

Même si le gouvernement canadien décide d'augmenter ses prix pour le blé fourni à l'Angleterre, cela ne signifie nullement qu'il a l'intention de se départir de la politique commerciale suivie jusqu'à date avec le Royaume-Uni. Au contraire. A la conférence commerciale tenue à Genève, ce sont, d'après des informateurs bien renseignés, les délégués canadiens qui ont défendu le plus fermement la politique de préférence douanière impériale préparée et appliquée lors de la conférence impériale tenue à Ottawa en 1932.

C'est le gouvernement canadien, sous la direction de feu le vicomte Bennett, qui a le plus contribué à établir les tarifs préférentiels entre les pays du commonwealth et de l'empire britannique.

En vertu de ce régime de préférence impériale, les pays britanniques s'engagent à accorder des tarifs plus bas aux produits venant d'autres pays britanniques.

A la suite de l'établissement de semblables tarifs douaniers, de nombreuses compagnies américaines ont investi des capitaux au Canada et construit des usines pour profiter de ces tarifs. Les placements de capitaux américains au Canada ont alors augmenté à quatre milliards de dollars alors que les capitaux anglais investis chez nous ne représentent qu'une somme de deux milliards cinq cent millions de dollars. A la conférence de Genève, les délégués canadiens ont défendu le régime de préférence douanière impériale de peur de perdre ces capitaux américains et voir l'industrie diminuer au Canada en entraînant une nouvelle vague de chômage parmi les ouvriers canadiens.

Entre temps l'office fédéral de la statistique rapporte que l'embauchage a atteint un niveau très élevé au Canada, près du maximum, avec une moyenne de 98.1 pour cent des ouvriers en mesure de travailler. Près de cinq millions de personnes sont actuellement au travail au Canada.

Sa Sainteté Pie XII et le président Truman s'unissent pour la paix

Le pape est très peiné

Cité Vaticane. — Du Vatican, on apprend que le pape est grandement affligé des malheureux événements survenus en Istrie lors qu'un prêtre fut décapité, et qu'il suit tous les développements avec grande attention. Mgr Antonio Santin, évêque de Trieste, informe le Vatican de tout ce qui se passe et fait parvenir ses renseignements à la résidence d'été du pape. Le pape dit être attristé au sujet des blessures reçues par Mgr Jacob Ukmar qui était son délégué spécial en Istrie pour l'administration de la Confirmation. Mgr Ukmar souffre de blessures à la tête et aux reins.

La radio au service de la foi

Melbourne. — Un nouveau programme d'intérêt catholique vient de débuter sur les ondes australiennes avec l'inauguration d'une série régulière d'émissions au poste 4KQ, à Brisbane, au Queensland. Le programme est diffusé les dimanche, mardi et vendredi de chaque semaine et comporte des émissions spéciales pour les enfants.

Melbourne (dans le Victoria), Adélaïde (en Australie Méridionale), et Perth (en Australie Occidentale), ont déjà leurs "Heures catholiques" hebdomadaires. A Sydney, en Nlles-Galles du Sud, les catholiques ont leur propre poste commercial, 8SM.

Déclaration d'un évêque américain

Boston. — S. E. Monseigneur John J. Wright, évêque auxiliaire de Boston, a déclaré que la décapitation d'un prêtre par une meute yougoslave près de Trieste ne devrait pas surprendre "ceux qui, au pays, sont au courant du règne de terreur dirigé contre la religion en Yougoslavie."

Il a dit que cet incident n'est qu'une autre révoltante confirmation des conditions dénoncées par S. E. Monseigneur Richard J. Cushing, l'archevêque de Boston, et par des porte-parole de toutes les dénominations religieuses.

"Rien n'est plus conforme au rôle d'un évêque, dit-il, que l'administration des sacrements aux enfants. La mort du prêtre qui a tenté de défendre un évêque dans la Vénétie-Julienne tient vraiment du martyre."

Procès coûteux

Tokio. — Les procès pour crimes de guerre au Japon, spectacle judiciaire presque sans parallèle, se poursuivent depuis deux ans moins trois mois et tout ce que l'on sait, c'est qu'ils coûtent aux contribuables américains environ $10,-000 par jour.

Jusqu'ici, les procès ont coûté la somme de $7,000,000 et il est possible qu'ils auront coûté, une fois terminés, la somme de $10,000,000. Théoriquement, le coût est chargé au Japon, mais on ignore si ce pays pourra s'acquitter de cette dette.

900 cas de polio

Ottawa. — Une enquête de la British United Press sur les ravages de la paralysie infantile au Canada démontre qu'il y a au pays présentement plus de neuf cent cas de poliomyélite.

Ce total est de beaucoup supérieur à celui de l'année dernière à pareille date.

L'ordre mondial ne peut être établi que sur les principes du christianisme

Echange de lettres

Vatican. — Sa Sainteté le pape Pie XII et le président Truman ont promis, dans un échange de lettres, de joindre leurs efforts pour assurer un "ordre mondial moral" et rétablir la paix sur les principes du christianisme.

La lettre de M. Truman a été remise au Saint-Père par Myron Taylor, envoyé extraordinaire du président auprès du Saint-Siège. Elle dit: "Je désire faire tout en mon pouvoir pour assurer un ordre mondial moral". Dans sa réponse, le pape dit qu'il sait que "la grande majorité des peuples de la terre, même ceux des pays où la liberté est supprimée, partagent le désir d'une paix établie sur les principes traditionnels du christianisme".

M. Truman insiste sur son but qui est d'encourager la croyance que l'humanité ne peut pas vivre dans "les chaînes d'une organisation collective". Le Saint-Père a répondu que "lorsque l'Etat, excluant Dieu, se constitue lui-même la source des droits de la personne humaine, l'homme est inévitablement réduit à l'esclavage". Le résultat d'une telle attitude est la guerre, suivant Sa Sainteté.

La lettre de M. Truman en date du 6 août, dit encore: "A moins que les forces morales du monde ne joignent leurs efforts, le découragement s'accentuera inévitablement et la puissance et l'efficacité perdues par ces forces morales seront gagnées par les forces qui s'opposent à elles et cherchent à les détruire".

Dans une lettre datée du 26 août, le Saint-Père déclare: "Nous nous empressons d'exprimer notre satisfaction et notre gratitude pour ce dernier témoignage du désir et de la détermination d'une nation grande et libre de se consacrer à la noble tâche de la paix après laquelle soupirent tous les peuples de la terre. La généreuse charité manifestée par le peuple américain envers les miséreux et les opprimés de toutes les parties du monde. . . constitue un excellent exemple de son désir sincère de la paix et de la prospérité universelles. Dieu fasse que les peuples désirant la paix unissent leurs forces pour la réalisation de ce désir".

Le président Truman a assuré le pape de sa coopération dans l'établissement d'une paix durable. "Cette paix durable ne peut être établie que sur les principes traditionnels du Christianisme", ajoute le président. "En tant que nation chrétienne, notre désir est de bannir la guerre et les causes de guerre dans le monde. Je crois que le plus grand besoin du monde aujourd'hui est un renouveau de foi. Je cherche à encourager un renouveau de foi dans la dignité et la valeur de la personne humaine dans tous les pays. Notre époque requiert une foi assez forte pour combattre, si nécessaire, pour le droit et la justice".

La situation générale en Europe exige l'aide des Etats-Unis

Ottawa. — Le R.P. Arthur Caron, vice-recteur de l'Université d'Ottawa, invité mercredi dernier par le club Richelieu Ottawa-Hull, a donné ses impressions de son récent voyage en Europe où il séjourna durant quelques mois.

Si les deux Amériques ouvraient toutes grandes leurs portes à l'immigration, aux nations déprimées de l'Europe, ce continent serait bientôt presque entièrement dépeuplé, parce que les Italiens, les Français, les Belges, viendraient en Amérique non pas par milliers mais par millions. Non seulement les classes inférieures profiteraient de ce privilège, comme cela s'est vu dans les siècles passés, mais la classe supérieure viendrait en grand nombre, parce que ces gens ont perdu tout espoir de voir la situation européenne se régler pacifiquement.

Pour ce qui est du communisme en France, il semble que ce parti ait perdu de sa popularité parce que les grèves massives qu'il provoqua, pour de simples raisons politiques, n'ont pas été populaires chez la classe ouvrière. Au contraire, des divisions profondes sont survenues au sein du parti communiste, chez les ouvriers du moins, à la suite de ces grèves inutiles.

Cependant il est loin d'en être de même en Italie où le parti communiste est très populaire. Les élections d'octobre en ce pays seront très contestées, et l'avenir de la démocratie chrétienne est en jeu.

Au point de vue économique, l'Europe est plongée dans un marasme général. Presque partout en Europe mais surtout en Italie, le marché noir, qu'on appelle aussi le marché libre semble régner en maître. Il semble qu'en Italie, le gouvernement soit de connivance pour faire de la monnaie, un véritable commerce ouvert.

Paris et Rome sont physiquement restées intactes parce qu'elles ont été déclarées villes ouvertes mais par contre, dans de nombreuses villes d'Italie et de France on ne voit pas une seule maison intacte.

A cause de cette désolation, il semble que le socialisme d'Etat va triompher. Tous ceux qui ont subi des pertes matérielles, à cause de la guerre, et c'est la majorité, désirent être dédommagés en une certaine mesure pour les pertes qu'ils ont subies, et seul un gouvernement pourrait faire quelque chose dans ce domaine. En France, par exemple, la nationalisation a pris une grande envergure, ce qui est dû pour une bonne part à la pénible situation économique

Le Père Caron a aussi passé une dizaine de jours en Espagne, dont il a dit quelques mots. Bien que ce pays soit boycotté presqu'universellement, la situation économique et politique semble être satisfaisante. D'après mon opinion, a déclaré le Père Caron, 70 pour 100 de la population espagnole est satisfaite du régime de Franco. Aucun Espagnol ne désirerait changer de régime s'il fallait subir une autre guerre civile. Il est remarquable que dans la ville de Madrid, la construction va bon train. C'est un signe de confiance et d'ordre, déclare le Père Caron. La fermeture des frontières franco-espagnoles, nuit davantage à la France qu'à l'Espagne elle-même. On peut facilement conclure que l'Espagne est le pays de l'Europe où il règne le plus d'ordre et de stabilité, même si le régime actuel n'accorde pas la liberté que nous avons ici.

Dans l'ensemble l'Europe offre un aspect déplorable parce que le découragement, l'incertitude et l'insécurité y règnent. Le conférencier a conclu que si les Etats-Unis ne viennent pas au plutôt au secours de l'Europe occidentale, l'Europe sera à la merci de la Russie.

Ils retournent en Angleterre

Toronto. — Il semblerait que le Canada n'est pas aussi attrayant à certains anglais qu'ils le croyaient avant de quitter leur pays, il y a à peine quelques semaines pour émigrer ici.

On apprend à Toronto qu'un petit nombre d'immigrants anglais venus par avion en Ontario sous le plan d'immigration Drew, songent maintenant à retourner en Grande-Bretagne. Un autre groupe aurait aussi décidé de retourner en Angleterre dès que les intéressés auront gagné assez d'argent pour payer leur passage.

Quatre du premier groupe ont annoncé qu'ils quitteront Toronto pour retourner en Angleterre par bateau, via New-York.

Un officiel du département de l'Immigration provinciale, à Toronto, déclare n'avoir reçu aucun avis officiel à cet effet, quoiqu'il ait entendu parler du mouvement de retour.

Un vétéran de la marine royale britannique, Thomas Collins, n'aime pas beaucoup les conditions de travail au Canada, ni la situation du logement. Il déclare qu'on lui avait dit en Angleterre qu'il pouvait s'acheter une maison au Canada pour trois mille dollars, payant seulement dix pour cent comptant et la balance à raison de vingt-cinq dollars par mois. Depuis son arrivée ici, dit-il, il n'a pas trouvé une telle maison à vendre.

Une conférence sur les loisirs

Ottawa. — M. Paul Martin, ministre de la Santé, a invité un grand nombre d'associations canadiennes à se réunir à Ottawa le 30 septembre, en vue de discuter la possibilité de tenir une conférence nationale sur les amusements et l'emploi des loisirs.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Assistant-rédacteur: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe. $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 3 SEPTEMBRE 1947

Le rôle des parents

"Notre Jean va à l'école pour la première fois cette année. Si la maîtresse peut lui apprendre quelque chose. . . Il paraît qu'elle est bien capable."

Ces paroles d'une jeune femme nous sont restées dans l'oreille. Elle les prononçait avec une sorte d'émotion sourde, mal contenue, où se mêlaient des sentiments de fierté, d'espérance et de crainte. Que ferait à l'école l'aîné de ses trois enfants, âgé de six ans à peine, qui savait les rudiments de la lecture et de l'arithmétique, un peu d'histoire et une vingtaine de contes merveilleux? C'est la question qu'elle énonçait devant nous et elle attendait de la valeur personnelle de l'institutrice une réponse conforme à ses désirs.

Comprenait-elle qu'une telle réponse, compte tenu des talents de l'enfant, devait venir aussi d'elle-même? Que, sa collaboration faisant défaut, la compétence et le dévouement de l'institutrice risquaient de ne produire que des résultats décevants?

Sans le formuler, par sa seule attitude, cette mère posait le problème de la part des parents à l'oeuvre des maîtres.

Il serait téméraire de vouloir en traiter ici avec ampleur. Il se présente sous tant de formes et dans des circonstances si variables qu'un simple article de journal ne peut qu'en souligner le fondement et l'importance.

* * *

Les enfants sont quelque chose des parents, leur prolongement, leur continuation. C'est là une vérité que tout le monde comprend rien qu'à l'entendre. Il n'est besoin de l'expliquer qu'aux pères et aux mères dénaturés.

Tant que les enfants n'ont pas acquis la force et la sagesse qui leur permettent de s'assurer l'existence et d'organiser eux-mêmes leur vie, ils restent dans la dépendance des parents. Cela est si naturel que des juges ont proposé, l'an dernier, de punir les parents des jeunes délinquants chaque fois qu'une enquête les aurait trouvés coupables de négligence. Sans aller aussi loin, d'autres ne se sont pas privés d'adresser aux parents les plus dures remontrances. Et personne n'a songé à leur en faire reproche. Il n'y a que l'Etat totalitaire pour s'arroger les premiers droits et même tous les droits sur l'enfant. On a beaucoup déclamé durant la guerre contre cette forme de barbarie, mais il semble qu'à combattre un mal, on risque parfois de l'attraper.

Les parents n'ont pas seulement l'obligation de veiller à la santé et à la croissance physique de ceux à qui ils ont donné la vie. Ils doivent aussi pourvoir à leur formation intellectuelle et morale. Ce devoir ne leur est pas imposé par une loi qu'une autorité pourrait changer à son gré; il leur vient des droits naturels de la société familiale, antérieure à l'Etat, qu'ils ont fondée.

Nous ne nous excusons pas de répéter ici ces simples et élémentaires vérités. Aussi longtemps que certains représentants d'un Etat dit démocratique auront l'effronterie de les nier, même publiquement, nous demanderons aux parents, nous les supplierons de s'en souvenir.

* * *

Le droit d'éduquer leurs enfants, il est rare que les parents eux-mêmes peuvent l'exercer dans sa plénitude, soit qu'ils manquent des connaissances nécessaires à cet effet, soit qu'ils doivent s'adonner à d'autres occupations et fournir sa subsistance à la famille. Mais ils ne le perdent pas pour autant. Voudraient-ils d'ailleurs le secouer, ce serait en vain. Il resterait attaché à leur chair et à leur âme pour leur rappeler qu'ils sont encore responsables du sort de leurs enfants.

Ils chargent donc d'autres personnes, qui ont choisi cette profession et s'y sont préparées, de les remplacer. Ce sont les instituteurs et les institutrices. Par la nature même des choses, ceux-ci ne sont pas d'abord les délégués de l'Etat, mais des parents. Ils représentent aussi l'Etat, mais dans la mesure où celui-ci a le devoir d'aider les parents à remplir leurs obligations et le droit de veiller à ce que les futurs citoyens reçoivent une éducation appropriée au bien général de la société.

Aujourd'hui, trop d'instituteurs et d'institutrices entretiennent cette fausse idée qu'ils ont des comptes à rendre à l'Etat d'abord, aux parents ensuite. C'est ce qui explique que chez plusieurs, fussent-ils voués à la perfection, la crainte de l'inspecteur passe souvent avant la crainte de Dieu et le respect des droits naturels des parents.

D'autre part, du fait même qu'ils font des instituteurs et des institutrices leurs remplaçants, les parents ont l'obligation de leur accorder tout leur appui et toute leur collaboration.

* * *

Il est étonnant à la fois et très pénible d'apprendre la situation où se trouvent placés certains maîtres.

Voici, par exemple, une jeune institutrice qui a choisi l'enseignement comme une vocation et qui est bien décidée d'y consacrer le meilleur de ses talents et de ses énergies. Elle accepte une école de campagne où elle passera dix mois dans un isolement relatif, loin de sa famille, loin d'autres institutrices qu'il lui serait avantageux de rencontrer à volonté. Elle compte avec raison sur la sympathie et la coopération des parents, de tous les parents. La tâche est déjà assez dure pour que ceux-ci ne veuillent pas la compliquer et l'aggraver.

Elle se met à l'oeuvre. Un mois se passe. Elle peut juger que certains enfants sont portés à la dissipation et à la paresse, qu'ils feront peu de progrès si elle ne tente pas de corriger leurs mauvais penchants, qu'ils nuisent, de plus, au bien général de la classe. Consciente de son devoir, elle donne les avertissements, fait les réprimandes et impose les punitions nécessaires. Car il faut bien un minimum d'ordre et de discipline pour que les enfants s'instruisent et forment leur volonté. Si chacun d'eux était libre de suivre ses caprices, mieux vaudrait fermer l'école et les renvoyer dans leur famille. Vous pensez que tous les parents vont la seconder dans son travail, n'est-ce pas?

Eh bien! non. C'est trop de croyance.

Il s'en trouve, hélas! pour prendre parti pour leurs chers anges, indisciplinés ou paresseux, contre l'institutrice. Ils vont même jusqu'à la blâmer publiquement, sans l'avoir entendue. Le bon sens et la justice, ce n'est pas leur fort. Heureuse encore si elle ne voit pas arriver à l'école l'une de ces "furies" dont il est difficile d'arrêter le flot de paroles et à qui on renonce presque à faire entendre raison. Qu'il y en ait une seule, c'est déjà trop. Mais que dire si elles se comptent quatre ou cinq?

Que veulent au juste de tels parents et à quels résultats prétendent-ils arriver.

* * *

Les maîtres travaillent à développer l'intelligence de l'enfant, à former son coeur, à orienter ses jeunes tendances dans la voie de la vérité et du bien. Or, c'est cela même que veulent les parents. Pourquoi donc iraient-ils compromettre par de sottes actions l'oeuvre de leur désir?

L'autorité du maître, mais c'est d'abord celle des parents qui lui confient leurs enfants, qui se reposent sur lui de l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs en matière d'éducation. Partant, en la détruisant par des démarches ou des paroles inconsidérées, ils travaillent à détruire la leur. C'est un fait facilement observable que les parents qui blâment les maîtres devant leurs enfants, sont généralement incapables de se faire obéir dans leur propre maison.

De plus, pensent-ils garder longtemps parmi eux des maîtres excellents alors qu'il en manque partout et que plusieurs écoles accepteraient volontiers les moins bons si seulement elles pouvaient en trouver de disponible? Telle institutrice a refusé d'aller reprendre de l'enseignement dans une école parce que, les années dernières, certains parents se sont montrés moins que sympathiques à son égard. Le malheur, c'est que tous ont souvent à souffrir du manque d'intelligence ou de coeur de quelques-uns.

* * *

Il peut arriver, et cela arrive parfois, que des parents aient tout à fait raison de se plaindre de la conduite du maître envers leurs enfants. Rien de plus facile que de le rencontrer et de causer amicalement avec lui. Ensemble, dans l'intimité, sans aigreur de paroles, sans mots blessants de part et d'autre, ils devraient pouvoir s'entendre et adopter une même ligne de conduite. Le bien en cause est assez grand pour y consacrer de la réflexion, du temps et beaucoup de bonne volonté.

Il peut arriver aussi que les parents aient affaire à un maître qui croit posséder toutes les connaissances et tous les droits. Que les parents se concertent alors et cherchent en commun les meilleurs moyens de lui faire entendre raison. Un tel maître aurait besoin de retourner à l'école pour y acquérir la formation nécessaire à l'exercice de sa profession.

Dans la plupart des cas, heureusement, il n'en est pas ainsi. Les maîtres méritent la confiance des parents qui ne doivent pas se priver de leur accorder tout leur appui, de leur manifester de la reconnaissance, de leur apporter une loyale collaboration. C'est même pour eux un devoir.

Ils se souviendront que si l'école est le prolongement du foyer, celui-ci doit seconder l'oeuvre de l'école, la prolonger à son tour.

Rien ne serait plus désastreux pour l'enfant que la mésentente là où doivent exister la concorde et l'entr'aide.

S.P.

Quand l'immigration est "toutes portes ouvertes"

LE NOUVELLISTE. — Ce n'est pas la première fois que la Gendarmerie Royale a maille à partir avec la plus fanatique secte de Doukhobors de la Colombie britannique. Des incidents comme ceux de la semaine dernière se sont produits à maintes reprises.

Les Doukhobors sont des communistes et adversaires du service militaire. La secte la plus fanatique se trouve en Colombie britannique. Nous devons leur venue au Canda à la politique d'immigration intensive du gouvernement de l'époque. Un premier groupe de 2,000 vint au pays en 1898, sous la conduite du comte Tolstoï, et l'année suivante notre pays en recevait un contingent de 5,000. Le groupe ne demeura pas longtemps homogène et vers 1930 la section des "Fils de la liberté" faisait son apparition. Ultra-radicale, elle réclama l'abolition des impôts, des armées, des usines. Elle se tourna avec violence et fureur contre ceux d'entre les Doukhobors qui voulaient se fondre dans la masse et se soumettre de plus en plus aux lois de nos gouvernements. Des arrestations furent nombreuses, mais elles ne découragèrent pas "Les fils de la liberté".

Le gouvernement avait appris sa leçon. Aussi quand le chef des Doukhobors, Pierre Verigin, fils, voulut en 1931 amener au Canada un autre contingent de 20,000 membres de la secte, se heurta-t-il à une vive opposition et tout son projet tomba à l'eau.

Un paradis, mais. . .

LE DROIT. — Un citoyen canadien, de retour d'Europe, déclare que le Canada est un véritable paradis en comparaison de maints pays qu'il a visités. Les Canadiens, cependant, ne continueront pas moins de penser qu'ils manquent de beaucoup de choses, surtout ceux qui ne trouvent pas à se loger convenablement et qui doivent se contenter de taudis ou éparpiller les membres de leur famille pour leur procurer un toit.

Le mariage en péril

Par Alexandre DUGRE, s.j.

Il y a tout de même du bon à Montréal, autre chose que de la jeunesse délinquante, des parents délinquants et des logis qui provoquent la délinquance.

Un modeste industriel, qui a connu des hauts et des bas, n'a jamais compté avec Dieu ni avec l'éducation d'une famille de douze enfants — dix adultes — qui n'ont jamais souffert des contretemps de l'usine. Aux années cruelles, son admirable femme n'avait guère de tapis dans la maison, d'étrennes pour les petits, de toilettes neuves et de nourriture fine; jamais on n'a retiré les enfants des longues études. Aujourd'hui, l'un est prêtre, l'autre médecin, un troisième architecte, un autre ingénieur, et deux continuent l'entreprise avec le père. Les filles sont plus que bien mariées, et huit jeunes familles reviennent au foyer grandir encore le bonheur des parents.

Or, un furieux viveur crut flatter le jeune grand-père en lui disant: "Si tu étais resté garçon, tu serais millionnaire!" L'honnête homme suffoqua: "Est-ce que je vendrais pour un million ma famille, ou un seul de mes enfants?"

—Bien entendu, maintenant que tu les as. Mais ça t'a vieilli, préoccupé, appauvri, empêché de voyager. J'ai eu plus de plaisir que toi, et moins d'achalage; plus de joies, plu variées, plus jeunes. Tu saisis le clin d'oeil?

—Surtout je te plains! Tu ne parles pas, tu n'es pas catholique, pas même homme. Ne répète jamais cela. Quand je voudrai causer avec un païen, j'en trouverai qui n'ont pas eu à apostasier Va au diable, et vas-y tout seul.

Les deux hommes, représentant deux espèces de monde, ne se sont plus revus. Se reverront-ils dans l'éternité? Le digne Canadien rejoignait les mots célèbres: "N'est pas homme qui n'est pas père. N'est pas vivant qui ne donne pas de vivants. Celui qui peut et qui ne rend pas la vie qu'il a reçue est un voleur. Figuier stérile qui se pare de feuilles luxuriantes mais qui reste sans fruits." La conception moderne, très ancienne puisqu'elle a déjà tué la Rome antique, affronte ici l'idée normale de la vie chrétienne: l'amour de Dieu en lui-même et dans ses enfants, jusqu'au sacrifice du moi.

Les dangers du voisinage

Nous vivons à côté de gens qui s'adorent, qui cherchent le bonheur en eux, qui se trompent étrangement sur l'idée de l'amour et du mariage. Ils se trompent à tel point qu'ils ratent le mariage pour n'avoir pas compris l'amour, et qu'ils divorcent à un rythme inouï, alarmant, inhumain. Sans doute se marie-t-on pour le bonheur. Encore faut-il savoir que le bonheur, c'est d'en donner, de vouloir celui des autres, de prendre le bon côté des choses, qui ont toujours deux côtés, de vouloir sauver son âme en aimant Dieu et le prochain qui commence par la famille. On souffrira quelques égratignures, rarement de blessures, jamais de rupture.

Les parents trouvent leur bonheur dans celui de leurs enfants. Si des naïves s'imaginent que les séparations le procurent; si elles répètent la phrase connue et coupable: "Je te quitte, je connais quelqu'un qui me rendra heureuse"; si cet état de réprobation divine et humaine — car on fuit les accouplés — peut donner des bijoux, des pelleteries, des tours d'auto, ou une modeste soupe, la police, les cours d'assise et les divorces de divorcés n'attendent pas le tribunal suprême pour montrer que les déraillements de l'amour ne conduisent à aucun bonheur.

Nous sommes chanceux que l'instruction religieuse nous dise tout de suite pourquoi on est au monde, ce qu'on y doit faire et où se trouve le bonheur vrai. La criminalité des produits de l'école sans Dieu alarme les catholiques et les sociologues des Etats-Unis. Quand des soldats mettent leur feveur à contempler des "pin-ups" et prennent comme signe de virilité le relâchement, qui est lâcheté, qui signifie lâcher; quand des adolescents adorateurs du veau d'or — en deux mouvements: adorateurs de l'or et de l'animalité — volent, violent, tuent, se marient à la course en attendant le divorce — un divorce sur trois mariages! — un pays est beaucoup plus à plaindre qu'à imiter: il se décivilise sans le savoir, il retourne à ce paganisme où l'amour n'avait qu'une forme, que saint Paul défend de nommer.

Privés d'une religion qui retient et redresse, d'une espérance qui n'exige pas le bonheur tout de suite, qui sait expliquer la douleur et fortifier la patience, des millions de beaux Américains, fiers et brillants en tout, excepté le principal, le but de la vie, s'organisent pour en tirer la plus forte moisson de jouissances, alors qu'elle n'est prêtée que pour une semence d'éternité. Jouir de la vie, lui faire suer les plaisirs jusqu'au sang, supprimer la douleur, cette aile, se donner toutes les aises, ces plombs, chercher des ivresses jusqu'à l'ivrognerie des sens, rompre un mariage sacré parce qu'il ne donne jamais l'infini bonheur espéré sur terre; se désespérer quand on a tout essayé, juger que la vie ne vaut pas la peine de vivre et conclure au suicide, c'est la banqueroute d'une pseudo-civilisation sans autre Dieu que soi.

L'on trouve de beaux mots pour tout légitimer: vie moderne, art, freudisme, complexe de ci ou de ça, liberté de suivre les instincts: C'est naturel! Les animaux font de même. — Pardon! les bêtes sont créées pour la terre, non pour l'éternité. Elles n'ont que l'instinct à suivre, et elles le suivent, sans fraude et sans offenser Dieu. Si l'homme viole les lois de l'hygiène, il tombe malade; s'il viole les lois du pays, on le coffre; et s'il viole les lois divines, ce serait pain bénit? bonheur parfait? Sûrement pas au ciel, très rarement sur terre, et encore serait-ce le pire abandon que cette absence de malheur dans le mal, et ce chloroforme de la conscience qui est déjà un commencement de damnation.

Quand un malheur ou le déshonneur arrive, quelques-uns se repentent; plus souvent un psychiâtre excuse le dégénéré sur le dos des ancêtres ou du Créateur. Et Pilate se croit les mains nettes. Un sage disait: "Ne pouvant pratiquer ses maximes, on cherche à maximer ses pratiques." Et Baudelaire: "La vraie civilisation n'est pas dans le gaz, la vapeur ou les tables tournantes; elle est lans la diminution des traces du péché originel." Or, la moitié des Américains n'y songent pas, n'en savent rien. Pas même baptisés, ils n'ont pas renoncé aux maximes de Satan. Les catholiques y ont un mérite extraordinaire à tenir bon, à ramer contre le courant, à relever ce qu'on appelle le "genre américain". Ils le déplorent comme nous; ils en souffrent; ils comprennent que nous résistions, eux qui sont dans la fournaise et qui s'acharnent à conserver propres l'amour et le mariage. Le malheur, pour nous, est que la propagation du bilinguisme n'est pas la propagation de la foi, mais de courants dangereux qui trouvent la barrière ouverte: avons-nous la grâce d'état et la solidité de résistance des catholiques élevés là-dedans?

Un observateur français écrit dans "Esprit" (novembre 1946): "Les Américains, qui ne connaissent pas la pudeur, dans aucun sens du mot, me font l'effet de prostituer leur âme à tout venant. Ils n'ont simplement pas le sens de l'âme. . . Les jeunes s'entretiennent des questions sexuelles ouvertement; il est normal qu'un garçon et une fille aiment à être ensemble, bien avant l'âge de songer au maraige, dès l'âge de treize ou quatorze ans. Les garçons comparent ensemble les vertus respectives de leur "girl-friend", comme ils compareraient leur montre ou leur plume. Il est certain que la chasteté est infiniment plus rare chez les jeunes filles en Amérique qu'en France, malgré la curieuse réputation qu'ont nos moeurs là-bas. Le mot "jeune fille" évoque encore chez nous une pureté qu'il n'évoque pas aux Etats-Unis. L'idée américaine est que les jeunes gens peuvent jouir autant qu'ils le veulent, jusqu'au moment où ils se marient."

Où conduit pareille éducation, si l'on

(suite à la page 3)

Le Saint Evangile

Le XVème dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, chap. VII, v. 11 à 16.)

En ce temps-là, Jésus allait à une ville appelée Naïm, et ses disciples, suivis d'une grande foule, l'accompagnaient. Comme il approchait de la porte de la ville, il vit qu'on portait un mort en terre; c'était le fils unique d'une veuve, et il y avait avec elle un grand nombre de personnes de la ville. A la vue de cette mère, le Seigneur fut touché de compassion et lui dit: Ne pleurez point. Puis, s'étant approché, il toucha le cercueil. Ceux qui le portaient s'arrêtèrent; et il dit: Jeune homme, lève-toi, je te l'ordonne. Aussitôt celui qui était mort se leva et commença à parler, et Jésus le rendit à sa mère. Tous ceux qui étaient présents furent saisis de frayeur, et ils glorifiaient Dieu, en disant: Un grand prophète a paru au milieu de nous, et Dieu a visité son peuple.

RELEXIONS

C'était un jeune homme qu'on portait en terre, un fils unique, mort à la fleur de l'âge, enlevé aux plaisirs et aux espérances du siècle, accompagné d'une multitude de parents et d'amis dans le deuil et les larmes. Voilà le monde à son vrai point de vue, et tel qu'il faut le considérer pour en juger sainement. O monde trompeur! en vain tu nous vantes tes plaisirs, tu étales ton luxe et ta richesse, tu fais tout retentir du bruit de tes folles joies et de tes fêtes superbes; malgré toi, tu es contraint de changer de décoration et de nous présenter de ces scènes lugubres qui découvrent ta caducité et ton néant. Jeunes gens! ne vous y trompez pas: quelque promesse que vous fasse le monde, il ne peut vous garantir la vie, et si elle vous est ôtée, tout ce qu'il peut faire pour vous, c'est de vous conduire en pompe au lieu de votre sépulture, où seront ensevelis avec vous votre nom, votre mémoire, vos vains projets. Ah! plutôt attachez-vous donc au vainqueur de la mort: suivez Jésus, qui seul peut vous délivrer du tombeau, c'est-à-dire vous faire passer de cette vie périssable à une vie éternellement heureuse.

Le mariage en péril . . .

(suite de la page 2)

peut dire éducation? Et cette hystérie collective est contagieuse. Nos parvenus y voient une nouvelle mode, alors que les plus clairvoyants Américains ne savent comment remonter la côte. Saint Paul les avertit bien: Sans Dieu, vous ne pouvez rien faire; mais Dieu est mis à la porte de l'école publique, de l'amour libre et du mariage civil.

Chez nos catholiques, et pour des raisons moins brutales, certains enfants sont gâtés de telle manière que jamais ils ne seront de bons époux ou épouses: ils seront exigeants, ne céderont pas et se feront servir. Le caprice développe l'inconduite, et l'inconduite développe le charnel, qui n'épousera pas une âme mais un instrument de plaisir. Et comme les joies sensuelles ne sont pas infinies, pas même durables, elles conduisent vite aux désillusions, ce tombeau du bonheur. Il n'y a pas le mariage pour rire. L'amour vient de Dieu, non du diable, qui est la haine, mais qui se glisse dans l'amour comme dans l'argent, qui le brûle, qui en fait le père de tous les vices, une sorte d'enfer portatif.

Faut-il voir une simple victoire de l'animalité ou un calcul diabolique de l'anti-Eglise dans nos inconvenances de modes et de culte du nu? "Pourrissons les coeurs, et il n'y aura plus de catholiques", disait le vieux mot d'ordre de la franc-maçonnerie, réédité par un prédicant révolutionnaire: "Une ou deux générations de moeurs corrompues, voilà ce qu'il nous faut". Voilà ce que prévient, dans ses apparitions à Lourdes, à la Salette et à Fatima, la sainte Vierge rééditant l'Evangile: "Faites pénitence ou vous périrez tous."

C'est clair qu'un assaut formidable nous bat en brèche et veut énerver la jeunesse, un assaut que la campagne de Moralité tâche de contenir, de faire rentrer dans son trou, sa loge, son soviet ou son ghetto. Après l'asaut des modes copiées de tribus africaines, après les nudités des plages et de partout, nos Canadiennes de bonne marque s'indignent de voir les corps de femme servir d'appât dans les annonces de n'importe quoi: dentifrice, autos, breuvages ou savons. La radio s'en mêle avec des mélodrames à soupirs, à triangles et à suicides. Voici maintenant des cravates et des briquets destinés à provoquer l'énervement sexuel. Où veut-on en venir? Si un pays voulait démolir un ennemi sans guerre, sans perdre un seul homme, simplement en l'amollissant aux délices de Capoue, il ne s'y prendrait pas autrement. Pire que le ramollissement des cerveaux est le ramollissement des coeurs et des moeurs: on ne renferme que les aliénés. Quelle raison de fausse liberté, de licence démocratique, permet donc d'affoler nos jeunes, de nous infliger la décadence, la déchéance des hommes et des femmes?

Québec est pour le communisme une noix dure à briser, qu'il faut briser. On nous attaque par la tête dans un charabia d'idées folles, par l'âme dans l'anarchie religieuse des Témoins de Jéhovah, par l'abdomen dans la provocation sexuelle qui court les rues, qui force l'entrée des meilleurs foyers. La résistance se dresse. Combien de temps pourra-t-elle tenir? Surtout quand les loups se gagnent des complicités chez certains bergers, qui veulent tolérer le mal pour attirer les touristes, ces coqs aux oeufs d'or. Jolie réclame de villes catholiques! Jolie protection de nos jeunes, qui s'en payent eux aussi, et dont l'honnête argent servirait à un meilleur commerce, à du constructif.

Le mal est plus enchainant que le bien: on dévore la boisson qui dévore, on rabaisse l'amour à un genre qui rabaisse. On lui fait rendre un son fêlé, une odeur de suint et de bière, un frisson de vice et de triste victoire. Ceux qui parlent d'amour libre entendent plutôt l'amour irrésistible, libéré de toute entrave morale ou policière, un amour qui n'a que des droits, pas de devoirs: un dieu qu'on adore et qui n'est pas le bon; un monstre qui tyrannise, un ouragan qui emporte le libre arbitre et qui rend pire que les bêtes assouvies: elles, du moins, ne courent pas après la tentation. Des viveurs, petits vieux ruinés d'argent, d'âmes et de santé, se vitaminent à haute dose pour prolonger leurs dégâts. Ils courent les spectacles excitants, comme si le feu des veines et l'action du diable ne suffisaient pas. Saint Pierre nous avertit: "Vous, les jeunes, soyez sobres et veillez; le diable, comme un lion rugissant, rôde autour de vous, cherchant qui dévorer. Dieu vous rendra inébranlables".

Education du coeur

Pour durer toujours, l'amour ne doit pas être enfant de Bohême. Il doit se reconnaître des lois, un esprit, une discipline, s'attendre à des sacrifices, observer une tempérance, chercher mieux que du plaisir légalisé; il doit s'élever à la joie morale, à la délicatesse et à la fusion des coeurs. Pas de maître et seigneur à côté d'une esclave. L'union bénie de la force masculine et de la tendresse féminine donne une harmonie en deux rythmes différents, qui s'égalisent dans l'amitié, ce renfort de l'amour. L'amitié s'intéresse aux travaux de l'autre, sympathise aux migraines de l'une et au rhumatisme de l'autre, veut le bien mutuel et fait des partenaires égaux: l'homme bâtit la maison, la femme la fait; l'amour et l'amitié la réchauffent et l'ensoleillent. Il n'était pas si naïf qu'on pense, le mot d'un simple ouvrier: "Ma femme, tu es ma meilleure amie, la meilleure des amies." Ce que Pierre l'Ermite corrobore par une expérience de famille: "Jeune fiancé, mon père meublier sculpta pour ma mère un coffret qu'il orna d'une fine inscription en marqueterie, pour dire le sentiment qui l'inspirait: L'amitié vous l'offre. Il n'avait pas osé mettre amour. Je suis donc le fils de l'amitié! C'était notre joie de relire la phrase timide devenue légendaire dans la famille: elle marque toute une époque de pudeur et de respect."

On n'en est plus. L'on envoie sa fille au bal ou aux bains pour qu'elle trouve un mari. Croyez-le ou non, les jeunes gens sérieux ne vont pas là se chercher une compagne sérieuse; et une fille sérieuse n'y trouvera pas le mari qui donne du bonheur. Comme disait le curé d'Ars: "Quand vous achetez du ruban, vous ne prenez pas ceux qui sont exposés à l'étalage, mais ceux qu'on tient au fond du magasin. Pourquoi? Parce que ceux qu'on expose trop à la vue des passants ont perdu leur fraîcheur et sont plus ou moins couverts de poussière."

Se prémunir vaut mieux que peut-être se guérir. Le prophète devait penser aux mal-mariés quand il recommandait: "Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua." C'est bon que l'homme porte le joug dès sa jeunesse. Jugum, conjugium, porter le joug tout seul prépare à porter le joug à deux dans le mariage, conjugium. Se débrider, ruer sa jeunesse, ne promet rien comme horoscope d'avenir. L'homme qui a fait la vie pourra-t-il l'oublier? Le mariage est un sacrement, non un miracle. Il aide la faiblesse, il ne la supprime pas. Les histoires de séparations sont là pour affirmer que la luxure est une trahison de l'amour. Songez à cela, étudiant ou jeune ouvrier; quand les bruyants camarades veulent vous entraîner, répondez-leur: Plus tard, j'ai quelque chose à faire. Et restez propre en pensées, en paroles et en oeuvres.

A quelqu'un qui lui demandait pourquoi il ne se mariait pas, l'écrivain Sainte-Beuve, libre-penseur et viveur, répondit: "Je suis trop laid". Sa laideur n'était pas toute dans sa figure. Quand on pose la même question à nos garçons de vingt-cinq à cinquante ans, inutiles et dangereux, ils répondent: Je suis trop pauvre, ou: Je garde mes parents. Leur plus grande pauvreté n'est pas le mal d'argent, qu'ils devaient d'ailleurs prévenir en économisant; et ils feraient mieux de se garder eux-mêmes, de vivre pour demain plutôt que pour hier. La vie marche, elle ne recule pas.

—Vous prônez le mariage obligatoire?

—Pas tout à fait, mais nous condamnons le célibat débauché, scandaleux, qui remplace le coeur par le sexe, qui profane en soi et en d'autres l'amour humain et le règne de Dieu, et qui ne laisse personne après soi pour continuer l'adoration. "Le corps n'est pas pour l'impudicité, il est pour le Seigneur", dit saint Paul. Que seront dans vingt ans nos petits Croisés, nos fervents de la communion fréquente? Il est bon de faire lire aux grands élèves, comme aux mariés, la très belle messe du mariage et les élevantes prières du Rituel que l'Eglise propose, avant et après la naissance des enfants. Le chrétien ne meurt pas quand il collabore avec Dieu pour créer. Sa vie s'enlace à la vie. Il passe des bras de ses fils qui le continuent aux bras de ses parents qui l'attendent là-haut.

Fût-ce pour l'unique santé du corps, "un homme marié est assuré de vivre plus longtemps et en de meilleures conditions sociales qu'un célibataire. Les statistiques prouvent que les hommes mariés commettent moins de crimes et deviennent moins souvent fous que les célibataires". Cette conclusion d'enquête du professeur américain Burdell corrobore la morale du Vae soli! de l'Ecclésiaste. Malheur à l'homme qui n'a personne pour le soutenir! Que jamais, donc, l'égoïsme des parents n'empêche le mariage de leurs jeunes pour se les garder, parfois pour capitaliser leur travail aux dépens de leur avenir et de leur âme.

Le choix

Un héros de Balzac, jeune financier plein de bon sens, rétorque à la prétentieuse bourgeoise qui veut lui passer sa précieuse fille unique, sans doute avantageuse, vue de dot: "La qualité de fille unique, si précieuse pour tout le monde excepté pour moi, est un empêchement. Je voulais faire un sort brillant à Mlle Cécile en lui offrant ce qu'elle eût consenti à accepter de ma fortune. Mais une fille unique est une enfant que l'indulgence de ses parents habitue à faire ses volontés, et qui n'a jamais connu la contrariété. Il en est ici comme dans plusieurs familles où j'ai pu observer le culte qu'on a pour ces espèces de divinités: non seulement votre fille est l'idole de la maison, mais encore. . . Au lieu d'un père et d'une mère complaisants à ses moindres caprices, elle rencontrera mon égoïsme. Si elle résiste, je serai vaincu. J'agis donc en honnête homme, je me retire. Si vous connaissez une pauvre fille dans une famille chargée d'enfants, bien élevée néanmoins, sans fortune, comme il s'en trouve beaucoup en France, et que son caractère m'offre des garanties, je l'épouse!"

Qu'est-ce que nos débutantes, ou fiancés, ont donc à gagner de s'annoncer enfants d'un sol pauvre, qui ne produit pas du cent pour un, mais du un pour deux, en attendant zéro pour pour deux?

La cigogne est un oiseau charitable, elle visite plus souvent les pauvres que les riches. On prétend que les mariages heureux sont aussi difficiles aux riches que l'entrée du chameau dans le chas d'une aiguille: l'intérêt est trop fort et les loisirs trop importants.

Plus chrétien et absolument canadien, ce trait d'amour vaillant qui se présenta au cours d'une retraite en colonie. Au sortir de la messe de communion, pendant que l'homme préparait la voiture, le robuste quatre-roues qui servait aux travaux de la terre, la jeune femme sortant de l'église avec le bébé qui marchait et l'autre qu'elle tenait dans ses bras dit au prédicateur son splendide roman: "Nous venons de la Beauce. Il y a huit ans, mon futur mari en avait assez du chantier; il monta par ici avec d'autres. Il prit un lot, bûcha pour lui, fit un jardin, agrandit son défriché, puis m'envoya sa photographie prise devant son "camp", avec une petite lettre que je sais par coeur: "Je pense toujours à toi et je m'ennuie. J'ai un beau lot. Une fois les souches parties, ce sera une belle ferme. Si tu as le courage de vivre dix ans dans ce "camp" de bois rond, réponds-moi. Je descendrai, on se mariera." J'ai répondu: "Viens". Et je ne l'ai pas regretté. Le bon Dieu a été bien bon: ça été plus vite qu'on ne pensait; notre maison est déjà bâtie, lambrisée en papier-brique. Le vieux 'camp' sert d'étable. On n'a pas toutes les commodités, mais là-bas non plus. J'ai un mari numéro un, ambitieux, ménager. On est heureux. Voyez nos bébés: pour des petits colons, ça pourrait être pire! On écrit la vérité à maman: elle ne nous croit pas. On va lui écrire des menteries: là elle nous croira."

Un bon éclat de rire servit d'adieu. La grosse voiture emportait vers la prière du travail ces continuateurs de notre meilleure semence de peuple, bien vaccinés contre la névrose et les jouissances criardes. Comme bonheur, c'est de l'assurance pour la vie et contre le feu, du bonheur de santé, de bois franc, non de soupirs au clair de lune ou de suicide de la race par le vice et les calculs savants.

Les fêtes nationales nous reportent aux traditions nationales, qui n'existent pas en l'air mais dans les âmes, les foyers. La patrie est un assemblage de familles, non d'individus. Les traditions sont essentielles à la vie d'un peuple. Comme elles survivent bien mieux à la campagne, il faut sauver, grandir, multiplier ces réservoirs de beauté, de bonté, de vigueur saine. La ville aussi, dans ses logis sans âme, doit s'efforcer de tenir aux traditions de famille, à cet "esprit particulier qui se définit mal, qui est fait de souvenirs, de secrets, d'épreuves, de joies, de passé et d'espérances. Les traditions ne se gardent pas dans une armoire, ni même dans une vieille maison ou un vieux domaine, bien que la conservation des patrimoines ait son importance. Elles se mêlent à notre vie". Elles seront notre vie si elles préservent l'amour contre les microbes et le mariage contre les profanations. Le Canada grandira et les Canadiens aussi, à condition qu'on ne laisse rien perdre, surtout pas les hommes et les femmes, dans un genre de vie qui n'est pas chrétien, qui n'est pas nôtre.

Promus à de hauts postes au Pacifique Canadien

Le président, M. W.-N. Neal, en annonçant que le Pacifique Canadien, jusqu'ici partagé en deux régions, l'Est et l'Ouest, comprendra désormais une troisième région, celle du Pacifique, a également fait connaître les principaux changements survenus dans son personnel à cette occasion. C'est ainsi que M. F.-A. Pouliot, jusqu'à maintenant gérant général du Quebec Central, devient surintendant général du district de Québec au Pacifique Canadien. De par ses nouvelles fonctions, M. Pouliot aura juridiction sur 1,652 milles de voies ferrées. M. J.-N. Fraine, ci-devant surintendant de la division des Laurentides, remplacera M. Pouliot à Sherbrooke, comme gérant général du Quebec Central, alors Que M. J.-U. Brazeau, qui était depuis quelques mois assistant surintendant à Ottawa, est promu au poste de surintendant de la division des Laurentides. Sur la vignette, on voit, de guache à droite, MM. J.-U. Brazeau, F.-A. Pouliot et J.-N. Fraine.

LAFOND

Lundi, le 25 août, nous avions le service de M. Antoine Tremblay, décédé à l'âge de 31 ans. Il était le fils de M. et Mme Aimé Tremblay. Il laisse son épouse, née Yvette Lafrance, et deux fillettes. M. Tremblay était parti au début de l'été travailler aux récoltes dans le sud des Etats-Unis. Il fut emporté en quelques jours par une encéphalite contagieuse. Il était sous traitement à l'hôpital de Wolf Point, Montana. La dépouille mortelle fut transportée ici pour les funérailles. Le défunt jouissait de l'estime générale. L'église paroissiale était trop petite pour contenir toutes les personnes qui vinrent manifester aux familles Tremblay et Lafrance leurs sympathies.

M. Tremblay faisait partie de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et de l'Association des Anciens junioristes.

M. et Mme Aimé Tremblay, M. et Mme Jos. Lafrance avaient la consolation d'avoir leur fille, Delphine et Annette, avec eux à l'occasion des funérailles d'Antoine Tremblay. Elles sont en religion chez les Soeurs de l'Assomption.

* * *

Mme Ernie Dowdy, née Eva Brault, sont les heureux parents d'un garçon, baptisé Alcide.

La famille de M. et Mme Ovila Jean s'est aussi enrichie d'un garçon.

La ration du sucre est augmentée

Ottawa. — Une augmentation de 3 livres dans la ration individuelle de sucre destiné aux conserves a été annoncée par la Commission des Prix. Cette augmentation élèvera à 13 livres par année la ration individuelle de sucre pour la mise en conserve.

Dans son communiqué, la Commission, qui a attribué l'augmentation de la ration "à l'amélioration continuelle des perspectives" d'approvisionnement de sucre, a annoncé que 3 coupons supplémentaires pour le sucre, les coupons Nos Y-11, Y-12 et Y-13, deviennent valides immédiatement. Chaque coupon est bon pour une livre.

En même temps, la Commission a annoncé que les coupons réguliers de sucre, du No S-26 au No S-51, expireront le 15 septembre.

Les Belges rationnés

Bruxelles. — La vente de gâteaux et de toutes sortes de charcuteries sera prohibée deux jours par semaine dans toute la Belgique à cause de la difficulté qu'on a à se procurer des céréales.

Les étaux de bouchers fermeront aussi deux jours par semaine.

BILLET

Arrestation

par Camille LESSARD

Assise à côté du chauffeur d'un taxi, je terminais la visite de la petite ville frontière mexicaine appelée Juarez. Un jeune dandy occupait seul le siège d'en arrière. Après avoir prisé, au moins, une bonne livre de poussière, nous prenions le chemin du retour. Sur une route non pavée naturellement, une fine mouche de grande beauté nous fit signe de la main. Notre voiture s'arrêta et une conversation, à laquelle je compris absolument rien, s'engagea entre le chauffeur et la jeune fille. Elle gesticula en montrant la frontière. Le chauffeur nous expliqua qu'elle désirait se rendre à El Paso où elle était sûre d'obtenir du travail, mais comme elle n'avait pas la monnaie nécessaire pour prendre une voiture, elle serait certainement en retard si elle devait marcher et ne pourrait travailler avant le lendemain. Ah! oui !nous serions, nous traduisit le chauffeur, de petits anges du bon Dieu et la bonne Madre nous bénirait si nous voulions lui permettre de prendre place dans notre voiture jusqu'à la ville américaine. Le chauffeur secoue la tête et met de nouveau sa voiture en marche, mais mon jeune étourdi, sur le siège d'arrière, lui tend un billet de $5. pour qu'il laisse monter avec nous la jeune Mexicaine. Notre guide a un sourire narquois mais n'en empoche pas moins le billet. Je soupçonne fort, aujourd'hui, que la brune enfant et le chauffeur se connaissaient depuis longtemps et partageaient les dollars américains qu'ils savaient arracher aux gogos. La jeune fille prend place à côté de son protecteur et nous filons.

Nouvel arrêt. Les officiers d'immigration, qui ont droit de vie et de mort sur tous ceux qui traversent le pont de frontière, sont là. Nous exhibons nos passeports. Tout marche bien pour moi car je suis en règle avec la loi, mais la Mexicaine n'a pas de permis! Des frissons me passent sur l'échine en me demandant ce qui va bien arriver. On retourne la jeune Mexicaine à la poussière de ses routes sans fanfare ni triomphe pendant que le dandy s'en va escorté de deux officiers de la loi. . . Il devra répondre à une accusation de Mann's act, chose des plus sérieuses. Il fera du pénitencier à moins d'avoir beaucoup de monnaie pour retenir les services d'un fort avocat. Je me demande maintenant si les avocats de frontière ne pourraient pas être complices avec les chauffeurs de taxi chargés de leur trouver de bons clients. . . Quien Sabe. . . comme disent nos voisins. . . qui le sait?

Bénédiction d'une croix à Lamoureux

Dimanche le 14 septembre, aura lieu la bénédiction solennelle de la croix érigée pour remplacer la croix Jacques-Cartier de 1934 qui a été renversée par le vent. Son Exc. Mgr MacDonald présidera la cérémonie qui commencera à 4h., p.m. Le sermon en français sera donné par le R.P. Jean Capistran, commissaire provincial des RR. PP. Franciscains pour l'Ouest, et en anglais par Mgr l'archevêque.

Invitation spéciale à tous les anciens de Lamoureux et aux paroissiens des environs.

LOS ANGELES

On découvre que sur les 300,000 personnes de soixante-cinq ans et plus dans le comté de Los Angeles, c'est-à-dire 8.3 pour cent de la population, passent le temps d'une façon ennuyeuse, ne sachant trop quoi faire. Il y a peu de choses pour les divertir. Si l'on n'y prend garde, on pourra bien se trouver devant le problème de la délinquence sénile (old age delinquency).

* * *

Environ 25,000 personnes d'origine japonaise sont revenues dans notre comté. Elles furent assez bien reçues, ce qui est un bon signe.

Le président Andrew Jackson n'eut pas d'enfant, mais il adopta un neveu de sa femme qui prit le nom de Andrew Jackson II. Andrew Jackson IV demeure à Los Angeles. Fait étrange, il n'a pas été invité au grand banquet démocrate à $100. le couvert. Il joue de petits rôles au cinéma. Son fils, Andrew Jackson V espère recevoir ce mois-ci Andrew Jackson VI.

* * *

Pour la deuxième fois dernièrement, on rapporte qu'un condor de Californie a été vu dans la vallée de San-Fernando. Ces grands oiseaux de proie sont devenus très rares. On ne croit pas qu'il y en ait plus d'une trentaine de vivants. Les ailes de celui qu'on a vu dernièrement, devaient mesurer dix pieds de longueur.

* * *

L'un de nos vétérans était avec sa femme à faire des emplettes dans un magasin. Tout à coup il fut stupéfié à la vue d'un Japonais. Il venait de reconnaître le bourreau du camp de prisonniers où il était. Il guetta son homme, prit le numéro de sa machine et le fit arrêter. Ce Japonais est maintenant entre les mains de la police et plusieurs vétérans ont déjà témoigné contre lui. Il est né en Californie, mais durant la guerre il s'en alla servir au Japon. Son pays écrasé, il réussit à revenir ici.

* * *

La Californie est fière de ses vétérans et désire leur venir en aide et en prendre bien soin. Mais pourquoi faut-il qu'elle ait aussi ceux de quarante autres Etats qui ont choisi de venir s'établir ici? C'est une lourde charge.

* * *

Il est assez surprenant que des actrices admettent leur âge. Ordinairement, elles tiennent collées à 22 ans jusqu'à ce que leur garçon ou leur fille en ait autant. Greta Garbo admet ses 41 ans; Norma Shearer, ses 44; Claudette Colbert, ses 41; Joan Crawford, ses 40; Mary Pickford, ses 53; Florida Swanson, ses 48.

* * *

M. et Mme Arthur Behiel, de Lamoureux, ont passé quelques jours avec nous. Ils se sont rendus au Mexique. Au cours de leur voyage, ils ont visité Glacier Park, Great Falls, Yellowstone Park, Salt Lake City, San Francisco, etc.

Mlle Cécile Lepage a passé quelques semaines chez sa tante Laurette et son oncle J.-B. Godbout.

Nous manquons de nouvelles de Lamoureux.

* * *

M. Georges Poirier a reçu la visite de sa soeur, Mme Frank Comstock. Quoiqu'ils vivent tous les deux à Los Angeles, ils ne se voient pas bien souvent.

R. Thibaudeau

Alberta-Saskatchewan

Obédiences chez les RR. PP. Oblats

De Saint-Albert à Prince-Albert: le R.P. Alexis Tétreault.

De Blue Quills à Meadow Lake: le R.P. Jules Bidault.

De Blue Quills à Aldina: le R.P. Victor LeGoff.

De Aldina à Gurneyville: le R. P. Joseph Angin.

De Green Lake à Blue Quills: le R.P. Etienne Bernet-Rolande.

Du scolasticat Lebret à Duck-Lake: le R.P. Gérard Lassonde.

De Delmas à Carleton: le R.P. Georges Roussel.

Du Lac d'Oignon à Cochin: le R. P. Emile Pascal.

De Cochin au Lac d'Oignon: le R.P. Ernest Lacombe.

De Saint-Albert à Delmas: le R.P. J.-B. Cabana.

Du Lac Froid à Delmas: le R.P. J.-Art. Lavallée.

De Cardston à Cluny: le R.P. D'Appolinaire Poulin.

De Cardston à Saint-Joachim: le R. P. Adéodat Girard.

De Saint-Joachim à Cardston: le R. P. Ernest Forestier.

Du scolasticat de Lebret à Cardston: le R.P. Clément Frappier.

De Saint-Paul à Cold Lake: le R.P. Jean Panhaleux.

De Delmas à Saint-Paul: le R.P. Guy Michaud.

De Breynat à Lac-la-Biche: le R. P. Léon Ouellet.

De Saint-Albert à Breynat: le R. P. Denis Dubuc.

De Elk Point à Gurneyville: le R. P. H.-P. Morin.

De Hobbema à Saint-Albert: le R. P. Adélard Labonté.

De Meadow Lake à Saint-Albert: le R. P. Alphonse Gaudet.

Du Lac Ste-Anne à Green Lake: le R. P. Pierre Lebré.

De Duck-Lake à Lac Ste-Anne: le R.P. Edouard Rhéaume.

De Saint-Joachim à Hobbema: le R.P. Joseph-Jean Adam.

De Lac-la-Biche à Cold Lake: le R.P. Lucien Godbout.

Du Manitoba à Saint-Paul: le R. P. Zéphirin Magnan.

De Green Lake à Blue Quills: le R.P. Armand Rodrigue.

De la Province de l'Est au collège Saint-Jean: le R.P. Yvon St-Arnault.

Du scolasticat de Lebret au collège St-Jean: le R.P. Fernand Champagne.

De Carleton à Prince-Albert, hôpital: le R.J. Joseph Lebris.

De Prince-Albert à Saint-Albert: le R.P. Emile Fabre.

Du collège Saint-Jean à Saint-Joachim: le R.P. Jean Bélanger.

La direction locale aide aux clubs agricoles

Une grande partie du succès obtenu dans l'organisation du travail des cercles de la jeunesse agricole est due à la direction bénévole locale, et plus cette direction sera efficace et active, plus on aura de chances d'établir une organisation progressive dans n'importe quelle communauté.

L'argile de la Saskatchewan

Régina. — Le ministre des Ressources naturelles de la Saskatchewan, M. Phelps, a annoncé que son gouvernement a assumé la vente de toute l'argile qu'on trouve dans la province, parce que des compagnies de céramique des provinces voisines sont à épuiser les réserves d'argile de la Saskatchewan sans compensation pour cette perte.

Toute l'argile de la Saskatchewan sera désormais vendue par l'entremise d'une division des minéraux de cette province, une corporation de la Couronne qui opère une briqueterie et les mines de sulphate de sodium de cette province.

De hauts fonctionnaires du ministère des ressources ont prédit que le prix de l'argile en Saskatchewan sera substantiellement augmenté.

Fèves géantes

La revue "Agriculture à l'étranger" dit que l'on rapporte dans l'"Australian Newsletter" que l'on a fait pousser dans l'état de Victoria des fèves comestibles de quatre pieds de long, pesant jusqu'à 14 livres chacune, de semences apportées de la Nouvelle-Guinée. Une fois plantées, on dit que les fèves poussent à raison de 2½ pouces par jour.



Un ministre australien veut transporter chez nous la main-d'oeuvre britannique

Par la B.U.P.

Le problème de la migration de la main-d'oeuvre anglaise a suscité, depuis quelque temps, de nombreuses polémiques parfois acerbes.

Ces jours derniers, un ministre australien de passage au Canada a ramené cette question à l'ordre du jour lorsqu'il a déclaré que le Canada devrait venir en aide à l'Angleterre en important des ouvriers anglais.

D'après ce ministre, M. Arthur Caldwell, il serait plus logique de faire venir des hommes sur les terres arables, là où il y a des aliments, que d'envoyer des vivres aux endroits où l'on en manque. M. Caldwell a prétendu que l'Angleterre est actuellement surpeuplée, alors que les dominions ne seraient pas assez habités. Il craint que l'Angleterre ne puisse pas traverser sa crise économique actuelle dans de telles conditions.

On se souvient que de nombreuses démarches ont été faites pour accélérer l'immigration de la main-d'oeuvre britannique au Canada. Des équipes de fonctionnaires sont établies en Europe pour faire le choix d'immigrants. Le gouvernement de l'Ontario a même décidé de faire venir des ouvriers dans sa province par avion afin d'accélérer le mouvement.

D'autre part, en Angleterre, le gouvernement anglais se plaint de pénurie de main-d'oeuvre pour réaliser le programme de reconstruction, et il a dû demander aux mineurs notamment de faire du travail supplémentaire pour réaliser son programme. L'Angleterre cherche également à importer de la main-d'oeuvre du continent européen pour se reconstruire et fabriquer davantage pour l'exportation.

En Ontario un certain nombre d'immigrants britanniques sont déjà déçu de la situation qui leur est faite au Canada et ont décidé de retourner en Grande-Bretagne. Ils avouent que la situation au Canada n'est pas aussi brillante que celle qu'on leur avait décrite.

MORINVILLE

Deux de nos jeunes de la haute école, M. James Elliott et M. Lionel Roy, sont revenus hier d'une semaine de formation de jeunesse étudiante à Edmonton Beach. Ils sont bien enchantés de leur semaine d'études et sont maintenant prêts à mettre de nouvelles expériences au service de la jeunesse étudiante à l'ouverture des classes.

* * *

Notre comité des jeux a tenu sa réunion vendredi passé et a résolu de se mettre à l'oeuvre dès cette semaine avec l'aide des jeunes de l'école. Nous démolirons les murs de la vieille patinoire, nous ferons aplanir le terrain et sous peu nous serons prêts à reconstruire une nouvelle patinoire.

* * *

Notre Club des jardinières qui a pris naissance il y a seulement quelques mois, sous l'habile direction de notre agronome, M. J.-M. Fontaine, tiendra une première journée d'exposition dans notre salle paroissiale vendredi prochain. Des membres du département provincial de l'agriculture seront présents pour encourager ces jeunes jardinières et leur donner de nouvelles inspirations pour continuer leur beau travail.

* * *

Dimanche prochain, si la température le permet, nous aurons nore pèlerinage annuel au cimetière où nous offrirons nos ferventes prières pour nos chers défunts dont le nombre a augmenté au courant de cette année. Nous y retrouverons la place de notre cher curé, Mgr Pilon, qui depuis quelques semaines déjà repose sur ce sol sacré au pied du Calvaire. Nous savons que depuis longtemps déjà il avait choisi sa place sur ce sol où il a lui-même travaillé avec tant de zèle et avec tant de goût pour lui donner la beauté et le fini qu'il a aujourd'hui.

* * *

Nous avons visité nos malades à l'hôpital à la fin de la semaine passée et nous sommes heureux de vous annoncer que la plupart nous reviendront en bonne santé au courant de cette semaine.

Nous apprenons cependant avec regret que Mme J.-A. Pelletier a dû repartir pour l'hôpital vendredi dernier, mais nous espérons qu'elle nous reviendra sous peu.

* * *

La famille Peter Conway, paraît-il, vient de nous quitter pour aller demeurer quelques mois avec leur fils l'abbé Thomas Conway, curé de Thorsby et Missions.

BEAUMONT

Le mariage de Mlle Florence Bérubé à M. Richard Vallée est annoncé pour le 9 septembre.

* * *

Les deux garçons de M. Ernest Gobeil, Roger et Laurent, sont revenus d'une tournée dans l'Est, enchantés de leur voyage. Ils ont aidé à la récolte de foin dans l'Ontario, près d'Ottawa, puis ils se sont rendus visiter la belle ville de Montréal.

* * *

Durant la semiane passée, nous avons remarqué la visite de M. Rodrigue Roy, de Legal, chez ses filles Mmes Raymond Leblanc et Ernest Charest.

* * *

Comme nous l'avions annoncé, nous avons eu notre pique-nique dimanche dernier sur le terrain de l'école. Nous avons joui d'une très belle journée. Beaucoup de monde était venu d'un peu partout. Ce pique-nique était sous la direction des Dames de Ste-Anne.

* * *

Nous avions le plaisir d'entendre encore une fois le R.P. Serrurot, o.m.i., nous donner le sermon dimanche le 31 août.

* * *

Depuis quelques jours nous entendons des tracteurs ronfler dans toutes les directions. Les coupages se font dans tout le district, mais la récolte n'est pas aussi bonne qu'on pourrait le croire à voir de loin tous ces beaux champs dorés. C'est seulement une moitié de récolte pour ceux qui en ont. La sécheresse et la grêle en sont la cause. Enfin, il faut bien l'admettre, c'est une récolte manquée. Plusieurs ont labouré leurs champs.

* * *

M. et Mme Fred Poirier, de Looma, sont allés visiter leur fils Robert et leur bru à Beaver Lodge. Celui-ci, qui faisait partie de l'aviation canadienne durant la guerre, est maintenant rattaché au service des gardes-forestiers. M. et Mme Poirier sont revenus sans accident et sans trouble de leur beau voyage.

GUY

Dimanche, le 24 août, M. André Gagnon apportait au baptême son premier-né, Joseph-Donat-Yvan, né le 10. Les grands-parents servaient de parrain et de marraine, M. et Mme Donat Gagnon, de Girouxville.

* * *

Les religieuses de Sainte-Croix fondent à Guy

Jeudi le 28 août, deux religieuses de Sainte-Croix, les Soeurs M. de Saint-Joseph de la Paix, supérieure, et M. de Saint-Daniel Martyr, cuisinière, arrivaient à Guy. Une troisième, Sr M. de Saint-Godfroy Martyr, notre maîtresse, ne pourra rejoindre ses compagnes qu'au début d'octobre. C'est un gros sacrifice que la paroisse de Guy fait en retardant l'ouverture de ses classes d'un mois. Mais il s'agissait d'aider une autre paroisse dans le besoin; et c'est de grand coeur qu'ils l'ont fait. Rien n'est perdu.

Coïncidence heureuse, quand le premier curé résident de Guy, au printemps de 1930, est venu choisir l'emplacement de notre église, c'est M. W. Brulotte qui l'y conduisait. Et quand il fallut prendre un charretier pour montrer nos premières religieuses chez nous, c'est encore ce même monsieur qui fut demandé. Nous saurions trop l'en remercier pour son dévouement.

Des religieuses de Sainte-Croix à Guy! Un événement qui marque une certaine maturité paroissiale, mais surtout un signe d'une prospérité évidente. C'est un heureux pas de fait dans la voie d'un progrès intellectuel et moral. Souhaitons à nos religieuses un plein succès apostolique dans leur nouveau champ d'apostolat chez nous, et assurons-les de notre entière confiance et de notre plein appui.

Coïncidence encore plus heureuse. L'arrivée de nos Soeurs fut en la fête de saint Augustin, docteur de l'Eglise universelle, lumière de son temps et guide du nôtre. Le même esprit surnaturel, le même élan apostolique, la même sûreté doctrinale, tout l'esprit de ce grand saint animera les fondatrices de ce nouveau poste missionnaire, nous en sommes persuadés. Et si l'on peut comparer les petites choses aux grandes, les mêmes circonstances de temps et de personnes et d'ignorance attendent chez nous la même lumière, le même dévouement et la même sainteté

Une bonne partie de nos voeux est comblée, il reste à bâtir notre pensionnat.

* * *

Constructions

M. Donat Gagnon est à faire terminer une magnifique résidence, avec toutes les commodités de la ville. Le Père Giroux, de passage ici, lundi, s'y est rendu, accompagné des Frères Nicol et Létourneau, n'a pu qu'admirer et féliciter les heureux occupants.

M. J. Dancause, de McLennan, est à se construire magasin et résidence au village.

M. Benoit Aubin attend quelques barils de clous pour terminer la sienne.

On est à terminer un petit presbytère de 18x22. Dans le moment le Père curé réside dans la vieille école, ayant laissé sa sacristie-presbytère aux religieuses. Avec un peu de dévouement de la part de nos dames, le couvent temporaire sera aménagé et quelque peu plus confortable.

Visiteurs

M. W. Bisson avait la joie de revoir trois de ses filles venues de l'Abitibi, qu'il n'avait pas vues depuis trois ans. L'une d'elles, accompagnée de son mari, M. Noël, était heureuse de lui présenter ses deux jeunes enfants. Bienvenue à nos hôtes du vieux Québec.

Les récoltes sont bien prometteuses. Un peu partout on est à les couper.

En terminant nous sommes heureux de remercier M. l'abbé Claude de Champlain pour le généreux dévouement qu'il a exercé au cours de cette année. Si notre école et surtout nos enfants du district Langlois ont remporté de si beaux succès, nous le lui devons en très large partie. Nous tenons à l'en remercier bien cordialement et lui promettons l'assurance de nos meilleures prières pour le nouveau poste de Notikawin qu'on vient de lui confier.

Elle perd ses meilleurs citoyens

Ottawa. — "Un ancien ministre des Affaires étrangères de la Hollande, M. J.-H. VanRoijen, maintenant ambassadeur au Canada, a déclaré à Windsor, que son pays perd ses citoyens les plus entreprenants et éveillés.

L'ambassadeur a ajouté que le Canada est un pays libre et démocratique tout comme la Hollande et que les meilleurs citoyens de ce pays viennent ici pour donner à leurs enfants les avantages qu'offre le Canada.

Pourparlers avec Terre-Neuve

Les pourparlers en vue le l'annexion possible de Terre-Neuve au Canada se poursuivent encore et suscitent de nombreux commentaires en dehors même de la capitale fédérale.

Après l'hon. M. Duplessis, le premier ministre libéral de la Nouvelle-Ecosse, l'hon. Angus Macdonald, a déclaré que le gouvernement fédéral devra consulter les provinces avant d'accepter la colonie insulaire dans le dominion. Le premier ministre de la province de Québec avait auparavant déclaré qu'il n'accepterait pas l'annexion si son gouvernement n'était pas consulté.

A ces déclarations, un haut fonctionnaire d'Ottawa a répondu que le gouvernement fédéral n'aurait pas à consulter les provinces s'il décidait en faveur de l'annexion de Terre-Neuve. Il a cité à l'appui de sa thèse une clause de l'Acte de l'Amérique britannique du nord qui prévoit l'annexion de la Colombie-Canadienne, de l'Ile du Prince-Edouard et de Terre-Neuve à la confédération canadienne, par acte du gouvernement fédéral et du parlement.

D'ailleurs, l'annexion est loin d'être décidée, car la délégation venue à Ottawa n'a pas été chargée de conclure une entente avec le Canada, mais seulement de s'informer des conditions d'annexion. Si ces conditions sont acceptables, elles seront soumises à l'Assemblée nationale de Terre-Neuve et au peuple de cette colonie britannique. Le referendum aurait lieu probablement en mai prochain. Si elle entrait dans la confédération canadienne, Terre-Neuve aurait le droit d'envoyer sept députés à la Chambre des communes et six sénateurs à Ottawa.

Chez nos frères de l'Ontario

Ottawa. — L'Association canadienne-française d'Education d'Ontario tiendra son congrès général les 8 et 9 octobre prochain. Ces assises auront un cachet de particulière importance. De plus, le Comité permanent de la Survivance française en Amérique siégera dans la capitale et, un bon nombre de délégués de l'Ouest du Canada et de la Nouvelle-Angleterre se rendront à Ottawa, à l'occasion de ces journées françaises.

L'Association canadienne-française d'Education d'Ontario a été fondée en 1910, afin d'assurer une plus grande coordination de toutes les forces canadiennes-françaises en vue de la défense de l'école bilingue. Lors d'une réunion, tenue le 28 décembre 1908, un petit nombre de Canadiens français, résolus de travailler à la survie de la culture française dans cette province d'Ontario, émirent l'idée d'un grand congrès dont le but serait justement de grouper les Franco-Ontariens en une forte organisation. Au mois de janvier 1909, une lettre fut adressée à un certain nombre de nos compatriotes les invitant à une réunion, dans la salle de l'Union Saint-Joseph, dimanche le 24 janvier, à 3 heures. Le but de la réunion fut de discuter la possibilité d'un congrès national et de nommer un comité dont le travail consistait à s'assurer le concours de compatriotes zélés et sincères. Une nouvelle réunion du 4 mai 1909 mit la dernière main au projet et l'idée d'un congrès fut acceptée et lancée. Le 18 janvier 1910, 1200 délégués de toutes les parties de l'Ontario arrivèrent à Ottawa et dans la Basilique d'Ottawa demandèrent à Dieu de bénir les importantes assises tenues pour le plus grand bien de la religion catholique et de la race française. Et le Congrès de 1910 remporta un éclatant succès. Il donna naissance à l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario qui tiendra, les 8 et 9 octobre prochains, son onzième congrès général, congrès qui sera le Congrès de l'unité et de la détermination.

SPIRIT-RIVER

Lundi, le 1er septembre, Mlle Georgette Payeur se rendait à Falher au pensionnat des Soeurs de Sainte-Croix pour continuer ses études. Nous lui souhaitons plein succès. Félicitations aux parents qui s'imposent des sacrifices afin de donner à leur fille l'occasion de se perfectionner au point de vue religieux et français.

* * *

Le Rév. Père Bouchard, curé, est hospitalisé depuis le 28 août. Il est en bonne voie de guérison.

* * *

Le Rév. Père Michalowski, o.m.i., était de passage ici. Il a donné une mission à Yellow Creek aux Lithuaniens. Une première communion a marqué d'un cachet particulier cette mission.

Toronto dit: "Il a le sang froid de sa mère"



Depuis l'arrivée d'un deuxième "baby", le trio Elsie, Elmer et Beulah, aussi célèbre aux Etats-Unis que les grands artistes de Hollywood, est devenu un quatuor. Le "petit dernier" qui ne porte pas encore de nom, apparaît ces jours-ci à l'exposition nationale de Toronto. Les citoyens de la Ville-Reine trouvent qu'il a le sang froid de sa mère.

FALHER

Bptêmes

Récemment, Joseph-Alphonse-Louis, enfant de M. et Mme Maurice Normand. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Garand.

Le 27 août, Marie-Alice-Thérèse, enfant de M. et Mme Charles-Eugène Briand (Florida Trudeau). Parrain et marraine: M. Mathias Briand, représenté par M. F.-X. Allain, et Blanche-Alice Briand, représentée par Angéline Rivard.

Le 31 août, Joseph-Paul-Roger, enfant de M. et Mme Paul Doran (Yvonne Chevrier). Parrain et marraine: M. et Mme J.-Louis Viens.

* * *

Nous comptons entre autres visiteurs, Mme J. Renaud, de Montréal, mère de Mère Gardienne du monastère de Jésus-Marie ainsi que Mme Doyon et sa fille, toutes deux de Vancouver, en visite chez M. et Mme Flavius Plourdes.

* * *

Dimanche dernier, on nous présenta à l'église M. l'abbé Georges Martin, autrefois du Vicariat de Grouard, qui revient exercer son ministère à Falher, en qualité de chapelain du monastère des Soeurs Recluses de Jésus-Marie.

* * *

Les RR. PP. Alfred Bouchard et Ls-Marie Parent ont tous deux repris la route de l'Est au cours de la semaine dernière pour y poursuivre leurs oeuvres respectives.

FALHER

En l'honneur du R. Père Bouchard

Jeudi le 28 août, au cours de l'après-midi, avait lieu un thé organisé par les Dames Fermières de la paroisse de Falher, pour fêter le départ du R. P. A. Bouchard, qui depuis nombre d'années se dévoue parmi nous. Plusieurs dames, au nombre de 70, parmi lesquelles quelques-unes de Girouxville et de Donnelly, se réunirent à cette occasion.

Le thé fut gracieusement versé par des dames qui se remplacèrent à tour de rôle. Nous avions aussi le plaisir d'avoir Mlle Cecilia Connelly, conférencière, qui nous parla pendant quelques minutes, et fort à propos, de son travail parmi nous. Ceci nous met en mesure de mieux apprécier l'oeuvre de cette demoiselle qui se dévoue dans notre district. D'ailleurs nous avions déjà eu une preuve de sa gentillesse et de son dévouement pendant les trois jours qu'elle a passé parmi nous à donner des conférences.

A l'arrivée du Rév. Père Bouchard, tous se lèvent et le reçoivent par un ban enthousiaste. Après avoir goûté avec nous, Mme la présidente l'invite à bien vouloir nous adresser la parole. C'est alors que le Rév. Père nous fait voir le fond de son coeur en nous disant combien il est heureux de voir tant de dames et demoiselles réunies si aimablement, car tous nous savons que le but de notre Père curé a toujours été l'union, l'accord et la bonne entente. Donc, nous pouvons répéter que ce geste a certainement fait du bien au coeur de notre bon Père curé à la veille de son départ.

Mme la présidente, en des mots bien choisis, le remercia et exprima à son tour les sentiments de toute l'assistance, d'une façon remarquable. telle que seule elle peut le faire.

L'heure avançait très vite et finalement ce fut le temps du départ, mais je suis sûre que chacune emportait chez elle un très bon souvenir du premier thé organisé à Falher.

La secrétaire trésorière

L'Angleterre conclurait un pacte avec la Russie

Londres. — La Grande-Bretagne songe à réduire substantiellement ses effectifs militaires et à conclure de nouveaux pactes avec les nations de l'est de l'Europe, y compris la Russie, dans ses efforts pour surmonter la crise économique de l'heure.

Des promotions au Pacifique Canadien

Winnipeg. — M. William Manson, vice-président du Pacifique Canadien de passage ici, a annoncé plusieurs promotions importantes parmi les hauts fonctionnaires de tout le réseau. Sur la liste des nouveaux promus, deux Canadiens français bien connus dans les milieux ferroviaires figurent en bonne place. Ce sont MM. F.-A. Pouliot et J.-U. Brazeau.

Le premier, présentement gérant général du Quebec Central Railway, avec bureaux à Sherbrooke, accède au poste de surintendant général du district de Québec, au Pacifique Canadien, alors que M. Brazeau, surintendant adjoint à Ottawa, assumera à l'avenir les fonctions de surintendant de la division des Laurentides.

Ces nombreuses promotions ont été annoncées à l'occasion du partage du réseau du Pacifique Canadien en trois régions: région Est, région des Prairies et région du Pacifique. Le vice-président en charge de la région du Pacifique sera M. George-H. Baillie, actuellement gérant général des lignes de l'Ouest. M. J. I. Mackay, présentement surintendant du district de Manitoba, devient gérant général de la région des Prairies. M. E. S. McCracken, actuellement surintendant général du district d'Algoma, devient surintendant général de la région du Pacifique.

M. M.-F. Tully, surintendant général du district de Québec, s'en va à Winnipeg, où il assumera les fonctions de surintendant général du district de Manitoba, alors que M. J.-N. Fraine, surintendant de la division des Laurentides, remplacera M. Pouliot à la gérance du Québec Central.

Homme public et cheminot de carrière bien connu dans l'est du pays, M. F.-A. Pouliot est l'un de nos compatriotes les plus en vue dans les cercles ferroviaires canadiens. Depuis de nombreuses années, il occupe des postes de commande au Pacifique Canadien et il a fait, par le passé, de la politique active.

Né à Holyoke, Mass., en 1896, il vint au Canada dès sa jeunesse et, en mai 1911, il débutait au Pacifique Canadien comme sténographe, à Farnham. En 1916, il était promu télégraphiste, puis, en 1918, il accédait au poste de contrôleur de la marche des trains, pour assumer les fonctions de contrôleur en chef de la division des Laurentides, en 1937.

Il remplit par la suite les fonctions de surintendant à North-Bay et à Woodstock et quand il fut nommé gérant général du Quebec Central, en 1944, il était surintendant de la division des Laurentides depuis un an.

Né à Rigaud, P.Q., en 1900, M. Joseph-Urgel Brazeau a fait ses études à Plantagenet, Ontario, pour entrer au C.P.R. en 1917, comme télégraphiste à Ottawa. Il fut par la suite promu au poste d'expéditeur de trains, à Ottawa, puis transféré à Smith-Falls, en 1940, comme expéditeur de trains également. Le premier juillet dernier, il avait été promu surintendant adjoint à Ottawa.

M. Brazeau appartient à une famille de cheminots. Son frère, Lucien, est chef de gare à Bourget, Ontario, tandis que deux de ses fils remplissent les fonctions de télégraphistes à la compagnie. Ce sont Paul, qui est télégraphiste à Smith-Falls et Hervé qui remplit les fonctions d'agent adjoint, à Smith-Falls également.

TANGENTE

Mardi matin, l'école de Tangente, répartie en quatre classes, recevait à la première heure 132 enfants. Quelques garçons, employés à des travaux urgents au foyer, manquaient à l'appel.

Les institutrices sont Soeur M. de Ste-Colette, principale; Sr M. de Saint-Louis-Philippe; Sr M. de St-Guy-Joseph, et Mlle Rachel Rivest, arrivée dernièrement de Jarvie, Alberta.

Sr M. de Ste-Marguerite d'Antioche continue l'enseignement du français dans toutes les classes. Nous souhaitons plein succès aux maitresses et tout l'encouragement désiré aux élèves.

On a consenti volontiers à un local d'occasion pour la quatrième classe en attendant patiemment la construction de l'école de deux classes.

* * *

Lundi dernier, le R. P. Roger Saint-Jacques, o.m.i., vicaire et missionnaire à Falher, en compagnie de sa mère, de Montréal, de son oncle et de sa tante, de Beaumont, prenait le dîner au couvent-pensionnat de Tangente, tenu par les Soeurs Sainte-Croix.

* * *

Mercredi le 3 septembre, une retraite scolaire commence pour les enfants et se termine vendredi avec la messe du Sacré-Coeur. Le Père Raphaël Lessard, de McLennan, a bien voulu prêcher ces jours de préparation à l'année scolaire.

* * *

M. et Mme Elphège Bédard, M. et Mme Chs-Edouard Brochu, M. et Mme Maurice Boivin, arrivent d'Edmonton en voyage d'affaires.

JOUSSARD

Nos sympathies à Mme Herkman (Yvette Gagnon) qui a perdu son mari, mercredi dernier, à la suite d'un accident au moulin à scie de M. Willie Gagnon. La sépulture a eu lieu jeudi le 28 août. Parents et amis y assistèrent nombreux.

* * *

Mme Julien Carrier a reçu la visite de sa belle-sour, Mme Edouard Dalton, d'Edmonton.

* * *

Dans la nuit du 28 août, un feu acharné a détruit le restaurant, propriété de M. Nadeau. Quelques voisins ont aperçu les flammes et ils ont couru au secours, mais ce fut déjà trop tard. Tout a passé au feu, à l'exception du poële. M. Nadeau fut chanceux de se sauver à temps, car quelques minutes de plus auraient été désastreuses pour lui. Donc nos sympathies.

* * *

M. et Mme Alex Maurice sont maintenant installés dans leur maison qui appartenait jadis à M. Isidore Lamothe. Nous leur tendons la main en salut d'une bienvenue parmi nous.

* * *

La retraite paroissiale, qui a duré toute la semaine passée, a été bien suivie par un grand nombre. Tous nous pouvons dire que nous en avons retiré des bénéfices. Le mieux que nous avons à faire, maintenant, c'est de bien garder nos résolutions prises durant cette retraite.

* * *

Mlle Marie-Aimée Bonnet, notre institutrice, est revenue après ses vacances reprendre la lourde tâche d'enseigner à nos enfants. Que Dieu la guide dans ses travaux qui ont tant d'importance dans la vie des enfants.

* * *

Les familles Blouin et Leblanc ont eu la visite de M. et Mme Eugène Blouin, de alher, et Arthur et Wilfrid Couturier, de Jean-Côté.

Démission de M. Jean-Marie Beaudet

Montréal. — M. Jean-Marie Beaudet, ex-directeur artistique du réseau français de Radio-Canada, ex-directeur des programmes de CBF, de Montréal et qui avait été récemment nommé directeur régional de la Société à Vancouver, vient de donner sa démission de ce dernier poste. On apprend que M. Beaudet songerait à se consacrer plus exclusivement à la musique, et en particulier à la direction d'orchestre.

Ottawa et le prix du blé

Il semble de plus en plus probable que le gouvernement canadien exigera un prix élevé pour le blé qu'il vendra à l'Angleterre au cours des deux prochaines années. Pendant deux ans, le Canada a consenti à vendre du blé à l'Angleterre à un prix beaucoup inférieur au prix payé sur le marché mondial des céréales. En vertu du contrat de quatre ans, il est, toutefois, convenu que le Canada pourra reviser ses prix pour la troisième année.

Certains observateurs prévoient que le Canada portera à deux dollars le boisseau pour le blé qu'il vendra à l'Angleterre alors que jusqu'à date, l'Angleterre ne payait que $1.50 le boisseau.

Le ministre de l'Agriculture, le très hon. J. G. Gardiner, est actuellement en Europe et il doit discuter prochainement le problème du prix du blé avec les autorités anglaises.

D'autre part, le ministre canadien du commerce, l'hon. M. MacKinnon a annoncé d'Ottawa que le gouvernement augmentera le prix qu'il paie aux cultivateurs de l'Ouest pour leur blé. Le gouvernement paie actuellement le blé $1.35 le boisseau et s'il augmente le prix d'achat il devra nécessairement augmenter le prix de vente à l'Angleterre à moins de consentir à des pertes.

Le parlement devra ratifier ces augmentations de prix pour les cultivateurs de l'Ouest canadien et si elles sont approuvées elles seront valides pour les années 1945, 1946, 1947, 1948 et 1949. Elles sont rendues possibles par les profits réalisés par le gouvernement dans la vente du blé canadien aux pays étrangers.

Les femmes protestent

Dallas, Texas. — Une révolte nouveau genre s'est déclarée parmi les femmes d'un club féminin de cette ville. Malgré la nouvelle mode préconisée par les couturiers de Paris et de New-York, plusieurs centaines de femmes ont protesté à grands cris contre le port de robes longues.

L'enseignement

Dans le Québec et l'Ontario

Article publié par le "Canadian Register" (numéro du 2 août 1947), hebdomadaire catholique de langue anglaise publié à Kingston, Ontario:

Lorsqu'il y a quatre-vingts ans naquit la Puissance du Canada, certains chefs protestants de langue anglaise se montrèrent très inquiets de l'usage que feraient leurs compatriotes catholiques de langue française de leur autonomie provinciale reconquise. N'allaient-ils pas s'en servir pour fouler aux pieds les droits des non-catholiques du Québec en matière d'éducation? Déjà alarmés par le caractère excessif et troublant du préjugé anticatholique alors en vogue, ces leaders protestants crurent vraiment que la population "papiste" du Bas-Canada userait de représailles en utilisant sa juridiction provinciale, nouvellement remise en vigueur, pour abuser de la minorité protestante de langue anglaise. Pour éviter ce péril qui paraissait si imminent aux yeux de certains, les Pères de la Confédération décidèrent que la meilleure sauvegarde possible en l'occurrence consistait à étendre aux écoles protestantes du Québec le traitement de justice déjà établi, à cette époque, en faveur des écoles catholiques du Haut-Canada. Aussi, stipulèrent-ils, dans l'article 93 de l'A.A.B.N. (l'Acte de l'Amérique britannique du Nord), que les écoles protestantes du Québec jouiraient de tous les droits et privilèges dont jouissaient déjà les écoles catholiques du Haut-Canada.

Dans le Québec

Par un ironique retour des choses, l'histoire a renversé les rôles. Les catholiques du Québec ont toujours traité leurs frères séparés avec justice et charité, s'attachant sans cesse à l'esprit de la loi et interprétant systématiquement toutes les innovations de façon à garantir aux parents protestants de cette province le droit entier et égal de faire instruire leurs enfants dans la religion de leur choix. Tandis qu'en Ontario, cette province-paragon de toutes les vertus dont l'exemple était cité en modèle à la province de Québec lors de la rédaction de l'A.A.B.N., on réduisait constamment les droits des parents catholiques en matière d'éducation, au point qu'ils ne sont plus aujourd'hui qu'une caricature de ce qu'ils devraient être.

En Ontario

Car, en Ontario, les atteintes portées à la liberté légitime des parents est à la fois législative et juridique. Il y a quatre-vingts ans, lorsqu'on décida que les parents pourraient verser au système scolaire de leur choix les cotisations imposées sur la propriété immobilière, celle-ci était presque entièrement entre les mains de personnes physiques, individuelles. Aujourd'hui, au contraire, la propriété immobilière, et parmi la plus haute en valeur, est dans une large proportion entre les mains de personnes morales, corporatives. A Québec, on a adopté une mesure législative supplémentaire en vertu de laquelle les revenus fiscaux de ces propriétés appartenant à des corporations sociales sont divisés entre les deux systèmes scolaires, le catholique et le protestant, en raison du nombre d'élèves que compte chacun d'eux. En Ontario, la Législature s'en tient au principe suivant lequel les revenus fiscaux de ces propriétés appartenant à des corporations doivent aller aux écoles protestantes, à moins qu'on ne puisse établir que les catholiques détiennent la majorité des parts de ces corporations. Comme il est pratiquement impossible, de nos jours, pour toute corporation de déterminer avec certitude la dénomination religieuse de détenteurs d'obligations ou d'actions qui changent continuellement de mains, ce principe de la Législature ontarienne a eu pour effet de priver les écoles catholiques de tous les revenus fiscaux provenant de propriétés immobilières des corporations. En outre, les tribunaux de la province d'Ontario ont décidé que le droit des parents catholiques de ne payer des cotisations scolaires que pour leur système catholique ne s'applique qu'au degré élémentaire et non pas au degré secondaire, (high school).

Commission d'enquête

Or, il y a plus d'un an, le premier ministre d'Ontario, M. Drew, nomma une Commission royale d'enquête sous la présidence de M. le juge Hope et la chargea d'étudier tout le problème de l'enseignement dans cette province. Cette commission, entre autres choses, prit connaissance de la pénible situation des écoles catholiques. On dit qu'elle est en train de rédiger son rapport final. Aussi, les catholiques de tout le pays et en particulier ceux qui croient aux droits des parents en matière d'éducation, espèrent-ils que ce rapport proposera des suggestions constructives afin de remédier au mal constaté.

Il y a quatre-vingts ans, des protestants inquiets montraient l'Ontario comme un exemple à imiter par le Québec au sujet du traitement à accorder à une minorité. Aujourd'hui, les catholiques, justement alarmés, pourraient bien retourner le compliment aux protestants.

Annonces classifiées

CALGARY

Mme Ovila Bill Bray est partie depuis le commencement du mois d'août pour Montréal et plusieurs autres endroits de la province de Québec. Elle a fait le voyage en compagnie de M. et Mme P. Rostaing qui allaient à l'ordination de leur fils jésuite à l'Immaculée-Conception de Montréal.

* * *

Etaient en visite à Calgary, Mlles Lévesque et Féda, de Pincher Creek, et M. Robert, d'Edmonton.

* * *

M. Laurent Despins, fils de M. et Mme Jules Despins, est parti pour enseigner à Fort Kent. Il est engagé comme vice-principal.

* * *

Philippe et Robert Plotkins sont partis pour poursuivre leur cours d'étude à Ottawa.

* * *

Mme P. Laurendeau est allée en visite chez sa fille Marguerite, Mme Bredt, de James River.

* * *

M. et Mme C.-P. Schmidt sont en voyage à Edmonton. Ils visitent leurs fils Antonio et Gilles qui demeurent là-bas.

* * *

On dit que M. Lucien Auclair est aussi allé faire un voyage à Edmonton en fin de semaine. Quelle attraction y aurait-il au nord?

* * *

De retour de voyage à la côte du Pacifique, M. et Mme E. Rousseau et leur famille. Aussi de retour des Etats-Unis, Mme M. Hoad, Mlle Donalda Hoad et M. F. Dallaire.

Le Canadien mange plus de beurre

Ottawa. — Le peuple canadien mange plus de beurre aujourd'hui que jamais auparavant, révèlent les chiffres que vient de publier le bureau fédéral des statistiques. La consommation domestique a atteint 31,000,000 de livres en juillet 1947, soit 16 pour cent de plus qu'en juillet 1946. Par contre, la production a augmenté de 5 pour cent. En juillet 1946, les approvisionnements étaient de 90,000,000 de livres, comparativement à 86,000,000 en juillet 1946.

A Alberta Beach

Dimanche dernier, les résidents et les villégiateurs d'Alberta Beach ont fêté leur curé, le R. Père Lebré, o.m.i., M. Jos. Julien, président du comité des finances, a remercié le Révérend Père de son dévouement et de son travail durant la saison d'été. Il annonça aussi la bonne nouvelle que, toutes les dettes de l'église étant payées, il restera un surplus dans la caisse. On devine bien que cela ne s'est pas fait tout seul. Les gens ont montré une belle générosité dont il convient de les féliciter.

Durant les dimanches d'été, il s'est distribué environ trois cents communions à la petite chapelle; ce qui est remarquable quand on tient compte de la population. Dimanche dernier, près de quatre cents personnes ont assisté aux deux messes.

Au cours de la réunion, Mme C. V. Cairns a présenté au nom de tous un joli cadeau au R. Père Lebré qui quittera bientôt le lac Ste-Anne pour Green Lake. C'est le R.P. Rhéaume, ancien chapelain de l'aviation, qui viendra le remplacer.

ST-JOACHIM

Mlle Litta Martin et M. H.-Milton Martin partent visiter des parents dans les provinces de Québec et d'Ontario. Ils seront absents quelques semaines.

* * *

Mlles Elizabeth et Françoise Barbeau sont parties pour la Californie en voyage d'agrément.

* * *

M. Roland Doucet, de McLennan, était de passage à Edmonton.

* * *

En visite chez Mme Bérubé, M. et Mme Clark et leur fils, Mme D. Lepage et sa fille Thérèse.

* * *

Le 28 août dernier, un groupe d'amies se rendaient chez M. D. Bonin, edifice Lemarchand, pour lui faire leurs adieux et lui souhaiter un bon voyage. Un joli souvenir lui fut présenté. Mme Bonin est partie pour Winnipeg où elle résidera définitivement.

* * *

Tous nos amis qui étaient allés passer leurs vacances à différentes plages, sont de retour: les familles Lefebvre, Poirier, Aug. Morin, A. Blais, etc., etc.

* * *

Mlle Roxane Desaulniers, de la paroisse Saint-Joachim, est allée en promenade à Victoria. Au cours de son voyage, elle a accepté un emploi à la Canadian Fairbanks-Morse à Vancouver.

LEGAL

A la rentrée des classes au village, on trouve le personnel suivant: à l'école supérieure, Sr Marguerite Côté, principal, au grade XII. Aux grades XI et X, Sr Blanchette; au grade IX, Sr Bézaire. A l'école publique, Sr Annette Majeau est promue aux grades 8 et 7; Mme Carrière aux grades 6 et 5; Soeur Bisson est nommée aux grades 4 et 3 et Soeur Simard, chez les petits. Au pensionnat, Soeur Bourque et Sr Veilleite auront la direction des élèves. La Rév. Soeur Grégoire est supérieure de la communauté, avec Soeur Cousineau, assistante, et Soeur Morin, dépositaire et maitresse de musique. En tout, cela fait onze religieuses des Soeurs Grises dans la paroisse.

* * *

A propos du concours de français, dans la seconde partie du rapport publié, on remarque un autre prix provincial décerné à Mlle Jeanne Chauvet de l'école Springfield. A l'école Diligence, les premiers de leurs classes sont Bruno Préfontaine, Jeannine Montpetit, Lionel Montpetit, Annette Préfontaine et Yvonne Lutz. A l'école St-Emile, Denise DeChamplain et son frère Edgar DeChamplain. A l'école Pontiac, Joseph Steffes.

* * *

M. Ernest Dechêne et sa nièce Mme Paul Gonthier sont venus de Montréal et sont les hôtes de M. et Mme Aurèle Charrois. M. Dechêne est le beau-frère de M. Elzéar Morneau, décédé dernièrement.

* * *

M. et Mme Léo Labrie ainsi que leurs enfants, de Vancouver, sont en visite au village, chez les parents de Mme Labrie, M. et Mme Jean Mahé.

* * *

Mme Joseph-F. Côté (Mildred Stack) de Niagara, est en visite chez ses parents, M. et Mme Henry Stack.

* * *

On dit que M. Jean Rivard a acheté la propriété de Mme Molnar et que M. Wilfrid Demers occupera la maison.

L'Univers Catholique

Vicaire général à Québec

Québec. — Mgr C.-E. Grandbois, P.A., visiteur des communautés religieuses et aumônier de l'Hôtel-Dieu de Lévis, a été nommé vicaire général de l'archidiocèse de Québec, par décision de S. Exc. Mgr Maurice Roy.

Ordonné prêtre le 2 avril 1911, par S. E. Mgr Paul-Eugène Roy, il fut pendant un an aumônier d'un couvent dans la Beauce puis en 1912, S. E. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, l'appela auprès de lui dans l'Ouest et il fut procureur de l'archidiocèse de Régina de 1917 à 1930. Il fut nommé protonotaire apostolique en 1920. Après avoir été un dévoué collaborateur de Mgr Mathieu, ancien recteur de l'Université Laval, Mgr Grandbois fut chancelier du diocèse de Gravelbourg sous Mgr (plus tard S. Em. le cardinal) J.-M.-R. Villeneuve, et lorsque l'évêque de Gravelbourg fut nommé archevêque de Québec, il fut vicaire capitulaire à Gravelbourg, puis chancelier et procureur du diocèse.

Les missionnaires et l'Etat

Melbourne. — Son Exc. Mgr J. Hannam, ancien directeur national de l'Oeuvre des missions pontificales en Australie, qui s'est démis de ses fonctions pour devenir missionnaire aux îles Salomon, vient de faire un exposé sur la façon dont le gouvernement et les missionnaires entendent unir leurs efforts pour le relèvement des indigènes.

L'administrateur, le colonel J. K. Murray, mande Mgr Hannan dans l'"Advocate" de Melbourne, a déclaré que l'Administration ne saurait mener à bien ses projets, spécialement dans le domaine de la médecine et de l'enseignement, sans l'appui effectif des missions. De leur côté, les autorités civiles sont prêtes à faire tout en leur pouvoir pour aider les missionnaires dans ces deux domaines.

Le gouvernement assumera la responsabilité première du travail médical tandis que le rôle des missionnaires en sera un d'assistance. Il confiera aux missionnaires les léproseries et établissements pour tuberculeux qu'il aura fait ériger car on se rend bien compte que seules les missions peuvent fournir des hommes et des femmes doués de l'esprit de renoncement qu'un tel travail implique. Il y aura des hôpitaux du gouvernement et des hôpitaux missionnaires, ces derniers étant subventionnés et équipés par les autorités civiles.

Dans le champ de l'éducation, les autorités donnent leur sanction officielle à l'activité propre déployée depuis toujours par les missions chrétiennes. Le gouvernement, d'une part, établira certaines normes et surveillera le travail; d'autre part, il versera des octrois.

L'étude des langues au Vatican

Rome. — On rapporte dans les milieux vaticans que le pape Pie XII, quoique âgé de 71 ans, apprend l'arabe. Son but est de pouvoir parler le langage propre à chaque représentant des pays arabes, de l'Egypte et du Liban, avec lesquels le Vatican entretient présentement des relations diplomatiques. Le ministre plénipotentiaire égyptien et envoyé extraordinaire présentera bientôt ses lettres de créances. Le ministre du Liban l'a déjà fait.

Sa Sainteté a prononcé à la radio plusieurs discours en anglais, français, allemand, espagnol, et portugais. Il connaît aussi le Hongrois, qu'on considère comme la langue la plus difficile de l'Europe. Dans le film "Guerra allà Guerra" (guerre à la guerre), qui sera montré prochainement, le pape Pie XII s'adressera au monde en sept langues: l'italien, le latin, l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol et le portugais.

Plusieurs membres du Collège des cardinaux sont aussi des linguistes éminents. Le cardinal Tisserant, par exemple, secrétaire de la Congrégation vaticane pour l'Egypte orientale, dit son rosaire chaque jour dans une langue différente, l'anglais, l'allemand, le russe, l'hébreu, l'arabe, le perse, le syrien, l'assyrien, et l'éthiopien. Le cardinal, qui comprend toutes les langues de l'Europe orientale, à l'exception du roumain, affirme que l'étude d'une langue nouvelle lui donne chaque fois une grande joie intellectuelle et spirituelle.

Logique

—Sais-tu, Pierre, que c'est très vilain de mentir, à ton âge!

—Alors, maman, à quel âge donc que ça n'est plus vilain?

Canadien élu président du congrès de la J. E. C.

Montréal. — On apprend que M. Pierre Juneau, un des deux représentants canadiens à la session internationale de la J. E. C. (Jeunesse étudiante catholique) qui se tient présentement à Pontoise, près de Paris, vient d'être choisi comme président général du congrès. La nouvelle ne dit pas si M. Juneau donnera quand même le rapport de la J. E. C. canadienne sur le sujet suivant: "Sport et jeunesse étudiante". Il se peut qu'à titre de président, M. Juneau doive demander à l'autre délégué canadien, M. Jean-Paul Geoffroy, de donner ce rapport et de diriger la discussion sur ce sujet. Le présent congrès de la J.E.C. internationale prendra fin le 5 septembre prochain.

Un journal rédigé en collaboration

Melbourne. — Le personnel du journal "Catholic Worker", de Melbourne, dans l'Etat de Victoria, Australie, s'est placé récemment sous la protection du Coeur Immaculé de Marie. Son Exc. Mgr Daniel Mannix, archevêque de Melbourne, a présidé la cérémonie et célébré la messe.

Le journal fut fondé en 1936 par un petit groupe de laïques catholiques et la première édition fut imprimée sur une presse minuscule dans une imprimerie de la banlieue. On envoya la première copie à Sa Sainteté Pie XI. Le journal était destiné à servir d'organe indépendant de la pensée des laïcs catholiques, particulièrement dans la banlieue industrielle de Melbourne. Il devait devenir un mensuel de portée nationale avec un tirage de 50,000 copies.

Il ne contient pas d'annonces et est rédigé en collaboration par une commission centrale de 25 membres qui lui consacrent leurs loisirs sans rémunération aucune. En septembre 1937, l'épiscopat australien dans une pastorale émise à la suite de sa quatrième assemblée plénière, à Sydney, loua hautement l'oeuvre du "Catholic Worker" qu'un message de bénédictions de Sa Sainteté Pie XI venait sanctionner la même année.

Pour soutenir les écoles catholiques

Paris. — Un groupe de prêtres qui furent poursuivis en justice pour avoir refusé de payer une taxe sur les spectacles et les concerts donnés aux bénéfices de leurs écoles, ont gagné leur cause devant le tribunal de La-Roche-sur-Yon, en Vendée, une des régions les plus catholiques de la France. Les accusations avaient été portées par le ministère des Finances.

Le tribunal a soutenu que la nécessité des écoles privées est reconnue par la loi; que, par leur simple existence, ces écoles allègent le fardeau financier de l'Etat; que la Constitution permet aux parents de choisir les professeurs de leurs enfants; que l'importance de la mission confiée aux écoles privées est au delà de tout doute; que leur travail est devenu plus difficile à cause de la situation économique; qu'il est naturel pour les prêtres d'organiser des concerts afin d'obtenir des fonds et que ces spectacles ne peuvent entrer dans la catégorie des entreprises commerciales.

Mgr Antoine Cazaux, de Luçon, qui a témoigné au procès, a déclaré au tribunal que le ministère des Finances lui avait poliment demandé d'ordonner à ses prêtres de payer la taxe. Il ne l'a pas fait, étant assuré que ni ses prêtres ni ses fidèles n'auraient obéi. Il insista pour dire que les accusés ne sont pas des rebelles et ne tentent pas de se soustraire à leurs devoirs, mais que leur but est d'attirer l'attention sur la situation injuste qui existe en ce qui concerne l'éducation chrétienne.

La raison

En correctionnelle.

—Pourquoi donc n'avez-vous pas restitué la bague que vous avez trouvée?

—Parce qu'elle portait, à l'intérieur, ces mots: "A toi pour toujours."

Avis aux créanciers

Succession de feu Mgr Maxime Pilon, curé de Morinville.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Mgr Maxime Pilon, décédé le 15 août 1947 sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, avocat des exécuteurs: Rév. Léandre Pilon, o.m.i., et Emile Pilon, édifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 10 octobre 1947, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et des toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date, les exécuteurs distribueront les biens du défunt entre les ayants-droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 20 août 1947.

Paul-E. Poirier,
avocat des exécuteurs: Rév. Léandre Pilon, o.m.i. et Emile Pilon.
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland et Bowker,
Edifice Banque Royale, Edmonton, Alta.

Le dimanche de la Bible

Les archevêques et évêques de la province de Québec veulent développer chez les fidèles l'habitude de lire les Saintes Ecritures. C'est pourquoi, dans une déclaration datée du 1er mai 1946, ils ont demandé à la Société catholique de la Bible d'organiser, chaque année à l'époque de la fête de saint Jérôme, un dimanche de la Bible.

Le Rév. Père Paul-A. Martin, c.s.c., président de la Société, nous communique que le dimanche de la Bible a été fixé, cette année, au 28 septembre prochain.

Comme l'année dernière, le dimanche de la Bible comportera des manifestations de nature à provoquer un mouvement puissant. Dans chaque paroisse et dans chaque institution le sermon portera sur la lecture des Saints Livres. En beaucoup d'endroits, on organisera pour l'après-midi ou le soir du dimanche de la Bible un forum sur la manière de lire l'Ecriture Sainte, la façon de discerner les éditions approuvées de la Bible, etc. . .

Ceux qui veulent profiter du dimanche de la Bible pour répandre des textes scripturaires seront heureux d'apprendre que la Société prépare actuellement une nouvelle édition de **Faites ça... et vous vivrez!** Le texte de M. Lepin, p. s.s., qui avait servi pour les deux éditions précédentes, a été remplacé par celui de M. l'abbé M. Collomb qui est de lecture plus facile. Cette édition paraîtra au début de septembre.

Pour toutes questions concernant le dimanche de la Bible, prière de communiquer avec le Secrétariat de la Société, suite 103, immeuble Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1.

(Communiqué)

Riel était citoyen américain

Winnipeg. — Les directeurs de la bibliothèque provinciale du Manitoba annoncent que la Société historique du Montana, Etats-Unis, dont le siège est à Helena, les a avisés que Louis Riel était un citoyen américain au moment où il a été exécuté sous l'accusation d'avoir trahi la Couronne britannique. Depuis la découverte dans les archives manitobaines d'un certificat de naturalisation américaine fait au nom de Riel en 1883, on a discuté la légalité de son exécution. Riel, natif du Manitoba, chef des Métis lors des soulèvements de 1870 et 1885, a renoncé à l'allégeance à la Couronne britannique dans son certificat de naturalisation.

La Société historique du Montana rapporte, que d'après les filières d'un journal du Montana, qui s'est enquis du statut de Riel avant son procès à Régina, il y a 62 ans, le chef métis possédait la citoyenneté américaine.

Dans le journal hebdomadaire "Independent", publié à Helena, Mme Anne McDonnell, bibliothécaire en cette ville, a découvert, à la date du 28 mai 1885, qu'un rédacteur de ce journal a fait enquête sur le statut de Riel en raison de la question que se posaient les journaux américains sur sa citoyenneté. L'un des rédacteurs de l'"Independent" a vu qu'un certificat de naturalisation (final) a été émis à la date du 16 mars 1883 au nom de Louis Riel, en présence des témoins assermentés E.-L. Merrill et Lew Jerome. Dans ce certificat, Riel renonçait à l'allégeance à Victoria, reine de Grande-Bretagne et d'Irlande. Dans le public, on se demandait alors si le gouvernement des Etats-Unis devait intervenir ou non dans son procès.

Riel a vécu en exil au Montana de 1879 à 1884.

Moscou. — Les journaux russes rapportent que le lieutenant-colonel Vasili Romanyuk a établi un record en sautant en parachute d'une hauteur de 43,952 pieds. La descente a pris 20 minutes, dit la nouvelle. La température au point maximum d'altitude aurait été de 72 degrés sous zéro.

KELOWNA, C.-C.

M. et Mme Fernand Leduc (née Berthe Bernier), de Kelowna, sont les heureux parents d'une petite fille née le 28 août, baptisée par le Rév. Père McKenzie sous les noms de Fernande-Maric-Antonia. Parrain et marraine: M. et Mme Isaïe Leduc, de Vernon, C.-C., grands-parents de l'enfant. Nos sincères félicitations.

Durant les mois d'août, M. et Mme Fernand Leduc ont eu le plaisir de recevoir plusieurs de leurs amis de l'Alberta notamment: M. et Mme Omer St-Germain, de Morinville; M. et Mme J. Robitaille, Mme Ernest Dame et Mlle Suzanne, Mlle Blanche Bernier, d'Edmonton; aussi Mlle Pauline Leduc, de Vernon, et M. Georges Bernier, de Détroit, Michigan.

M. et Mme Michaud, de Dawson Creek, étaient en visite chez M. Fernand Leduc.

Plus de motocyclettes

Paris. — S. Em. le cardinal Suhard, archevêque de Paris, vient de défendre aux prêtres catholiques de son diocèse l'usage des motocyclettes dans la ville de Paris.

Le cardinal-archevêque a expliqué que la soutane souvent happée par les pièces mécaniques des motocyclettes a été à maintes reprises la cause de plusieurs accidents, et c'est ce qui motive sa décision. Le cardinal a toutefois ajouté que l'usage des bicyclettes reste permis.

Moins de maïs dans le pain

Paris. Les autorités parisiennes ont réduit la quantité de farine de maïs que les boulangers doivent mêler à la farine de blé pour faire leur pain. Jusqu'à présent, la proportion était de 50 pour 100. Elle ne sera plus dorénavant que de 20 pour 100 de maïs. C'est la conséquence des protestations des Parisiens, lesquels déclarent que la farine de maïs est désagréable au goût, et que le maïs est un aliment qui ne convient qu'aux chevaux.



Coin des COOPÉRATEURS

Pourquoi l'unification?

C'est le sous-titre que M. J. Towner, agronome ontarien, donne à un article publié dans "Le Droit", quotidien d'Ottawa. On peut se demander avec lui pourquoi la Co-operative Union of Canada cherche, avec une si grande ténacité à absorber le Conseil canadien de la Coopération qui représente le mouvement coopératif de langue française du Canada. Pour faire front commun devant les adversaires? Mais cela existe déjà. Chaque fois que les intérêts communs de la coopération sont en cause, les chefs des deux organisations se réunissent pour définir et adopter une même attitude, comme on l'a vu dans l'histoire de la taxation des coopératives.

Alors, pourquoi la Co-operative Union of Canada veut-elle une seule union à la tête de laquelle, comme ses représentants l'ont proposé eux-mêmes, les directeurs de langue anglaise seraient en grande majorité?

Voici ce qu'en écrit M. Towner:

"La propagande du mouvement coopératif au Canada est faite par deux organismes: la Co-operative Union of Canada qui s'occupe du secteur anglais et le Conseil Canadien de Coopération qui travaille en terrains français.

"Le Conseil Canadien de Coopération a été fondé en février 1946 par les coopérateurs de langue française du Canada. Des délégués de toutes les provinces s'étaient alors réunis à Québec pour y étudier les possibilités et la nécessité d'un organisme d'éducation coopérative propre au secteur français. La province d'Ontario y fut représentée par MM. Ernest Denis, Louis-J. Billy et Jacques Towner, délégués de l'Union des Cultivateurs franco-ontariens.

"A cette réunion, les coopérateurs de langue française ont pesé les avantages des deux formules à l'étude: a) une seule association avec deux sections: l'une française, l'autre anglaise; b) deux associations s'occupant chacune de son secteur. Honnêtement, sans préjugés, les délégués se sont déclarés en faveur d'une association distincte de coopérateurs de langue française. Séance tenante, le Conseil Canadien de Coopération fut alors fondé.

"Le 1er août dernier, les directeurs de la Co-operative Union of Canada ont rencontré les membres du Conseil supérieur de Coopération de la province de Québec dans une tentative pour unifier les deux associations nationales de coopératives. Monsieur Gérard Filion écrivait avant cette rencontre, que "les coopérateurs du Québec recevront avec une exquise politesse les représentants de la Co-operative Union of Canada, mais ils leur feront également comprendre qu'ils n'ont pas changé d'idée et qu'ils tiennent à la solution adoptée en février 1946".

"Les coopérateurs du Québec ont certes raison de vouloir maintenir le Conseil Canadien de Coopération. Ils possèdent le nombre et la finance pour vivre dans l'indépendance. En ce faisant, ils font respecter les minorités françaises des autres provinces du Canada. De plus, ils peuvent leur envoyer des conférenciers et des brochures où une coopération s'adaptant à la mentalité française y sera enseignée. En un mot, les coopérateurs de langue française pour s'aider et pour se faire respecter suivront le vieux conseil de toujours: l'union fait la force. Ainsi les coopérateurs des autres provinces ne seront pas abandonnés et tous y gagneront.

"Le Conseil Canadien de Coopération est né pour vivre et il se doit d'être maintenu. Les coopérateurs du Québec contribueront ainsi à consolider les positions des coopérateurs de langue française des autres provinces en commençant par celles de l'Ontario."

Effort personnel et entr'aide

"Aide-toi, le Ciel t'aidera!". . . "Il se faut entr'aider, c'est la loi de la nature".

Ces deux vérités auxquelles le fabuliste La Fontaine a donné un véritable caractère de proverbes sont à la base de toute l'action coopérative.

"Aide-toi, le Ciel t'aidera!" Voilà qui met l'accent d'abord sur l'effort personnel. Trop de gens se contentent le plus souvent de se plaindre des conditions économiques dont ils sont victimes. Ou bien, ce qui n'est guère mieux, ils attendent des autres l'aide et le secours. Cette mode est tellement généralisée que de nos jours, dès que la moindre petite chose va mal, la première idée qui vient est de faire appel au gouvernement. Or, si l'on savait faire preuve d'initiative, si l'on savait prendre ses responsabilités, on ne tarderait pas à trouver la solution au problème qui se pose.

Le mouvement coopératif est né précisément d'un tel geste. Des hommes se sont aperçus un jour que pour satisfaire à tel ou tel besoin, ils devaient recourir à d'autres hommes et que cette façon de procéder entraînait bien des inconvénients. Les intermédiaires chez lesquels ils devaient se présenter pour obtenir un service ou un autre songeaient moins à leur procurer ce dont ils avaient besoin qu'à profiter de leur position pour les exploiter. Alors ces hommes se sont dit: "Pourquoi ne deviendrions-nous pas nos propres marchands, nos propres banquiers, nos propres prêteurs, nos propres patrons, nos propres constructeurs? Ne serions-nous pas libres ainsi?" Et ils prirent conscience de leurs devoirs et de leurs responsabilités avec une fierté bien légitime.

Mais les devoirs envers soi-même sont inséparables des devoirs envers les autres: **"Il se faut entr'aider, c'est la loi de la nature"**. L'effort personnel commande parfois l'entr'aide. Pour l'accomplissement de certaines tâches, comme l'écrivait récemment un théoricien de la coopération, le meilleur moyen de s'aider soi-même, c'est de s'unir aux autres afin de les accomplir, tous ensemble, plus vite, mieux et à meilleur compte. Et c'est dans cette action collective que s'enracine le mouvement coopératif.

L'effort personnel et l'antr'aide ne sont pas deux choses opposées; elles sont deux choses qui se complètent comme dans le cas de deux hommes qui unissent leurs efforts pour soulever un fardeau trop lourd pour un seul.

Mais la coopération va encore plus loin. Les coopérateurs ne sont pas des gens qui se donnent un coup de main comme cela, au gré du hasard, comme à l'époque des corvées. L'entr'aide prend un caractère permanent au sein d'une entreprise commune à laquelle chacun apporte le meilleur de soi-même.

Et voilà comment petit à petit se développe un véritable esprit de solidarité, un esprit de famille, quoi!, qui n'est pas sans apporter de l'humanité dans les relations d'ordre économique.

(Ensemble)

Louis-Joseph MARCOTTE

Conseils d'hygiène

Négligence coupable

Il ne faut pas avoir honte d'être malade, nous disent les hygiénistes fédéraux. Mais on doit se sentir coupable si l'on néglige d'utiliser tous les moyens mis à notre disposition par la médecine moderne, pour le diagnostic et pour le traitement des maladies. C'est le négligent, et non le malheureux, qui doit avoir honte, car il entretient un danger pour lui-même et pour autrui.

* * *

La viande ne suffit pas

La viande et ses succédanés sont les articles d'alimentation les plus coûteux. Cependant les enquêtes conduites par les services d'hygiène alimentaire dans deux provinces révèlent que les enfants, dans l'ensemble, reçoivent d'amples rations de viande. Au contraire, les légumes autres que les pommes de terre sont négligés dans la moitié des cas. Les légumes verts contiennent cependant une variété de vitamines et de sels minéraux essentiels à un bon régime. Les parents doivent donner à leurs enfants l'habitude de manger des légumes.

* * *

La croissance des enfants

Les parents ne doivent pas nécessairement s'alarmer parce que leur enfant ne grandit pas aussi vite qu'ils le voudraient. Les individus ne se mesurent pas d'après leur taille.

Si les parents trouvent que leur enfant ne grandit pas d'une manière sasatisfaisante, ils devront cependant consulter le médecin, qui verra si le retard de la croissance est dû à des défauts pyhsiques ou à des maladies cachées.

* * *

L'impatience est un symptôme

L'impatience peut être un symptôme de mauvaise santé, nous rappelelnt les hygiénistes. Les personnes disposées à l'irritabilité doivent consulter un médecin. Car cette disposition est habituellement l'effet et le signe d'un désordre de l'esprit ou du corps. Les gens grincheux sont, le plus souvent, des gens qui souffrent de l'estomac.

Inquiétude

Jacquot tombe dans le bassin du jardin; sa maman accourt et le retire.

Jacquot, alors, en sanglotant:

—Dis, maman, est-ce que je suis noyé?

Plus d'oeufs et de bacon

Londres. — Les oeufs et le bacon, petit déjeuner traditionnel de l'Anglais, seront en plus grande abondance en Grande-Bretagne, grâce à la nouvelle ration que le ministre d'Agriculture vient d'annoncer en faveur des porcs et des volailles. Les fermiers auront maintenant à leur disposition 4 cochons au lieu de 3, qu'ils avaient l'hiver dernier, et 24 poules au lieu de 20. La nouvelle ration des aliments du bétail est entrée en vigueur le 1er septembre. Ces deux augmentations de la ration permettront d'améliorer de 20 pour 100 la population des porcs et des volailles.

Fortes expéditions d'aliments

Les chiffres indiquent qu'une quantité extraordinairement forte de grains alimentaires et de moulées de l'Ouest a été expédiée sur l'Est au cours de la période de 11 mois finissant le 30 juin 1947. Le mouvement de blé fourrager de l'Ouest était inférieur à celui de la période correspondante, mais cette baisse était plus que compensée par des expéditions croissantes d'avoine, d'orge, de criblures et de moulées. Les augmentations nettes de tous ces aliments sur 1946 étaient de 16,414 tonnes pour l'Ontario, 113,420 tonnes pour le Québec, 18,435 tonnes pour le Nouveau-Brunswick, 23,482 tonnes pour la Nouvelle-Ecosse et 1,974 tonnes pour l'Ile du Prince-Edouard, faisant un total, de 173,728 tonnes. Les expéditions de blé ont diminué de 5 millions de boisseaux, mais celles d'avoine ont augmenté de près de 10 millions de boisseaux et celles d'orge, de 3.5 millions de boisseaux.

Coopérative et entreprise privée

De l'**Economist Analist** un article résumé par J.-E. Brisson, agronome et gérant de la Coopérative canadienne du Bétail:

Une coopérative peut être considérée comme une association de personnes qui gèrent leurs propres affaires suivant les principes coopératifs reconnus, en vue de donner à ses membres les services dont ils ont besoin dans la vente de leurs produits, l'achat de certaines marchandises et l'obtention du crédit.

L'association coopérative a pour objet de réduire le coût des services rendus et d'améliorer les conditions de vie de ses membres en leur permettant d'avoir accès à un plus grand nombre de services.

Raisons économiques des coopératives

A venir jusqu'à présent, trois grandes raisons économiques ont été invoquées pour motiver le développement des entreprises coopératives. Ces raisons s'énoncent comme suit:

1—Pour exploiter une affaire là où l'entreprise privée n'a pas donné satisfaction à ses clients.

2—Pour servir de frein à la trop grande ambition d'autres genres d'entreprises commerciales, de différentes manières.

3—Pour fonder de nouvelles entreprises là où le commerce privé n'entrevoit pas assez de profit à réaliser pour qu'il assume le risque de l'affaire, ou encore si la forme coopérative répond mieux aux besoins de ceux qui veulent se servir de ces entreprises.

Différences entre cooperatives et entreprises privées

Voici maintenant quelques-unes des différences qui caractérisent une coopérative et une entreprise privée.

1—L'entreprise privée exploite son commerce d'abord dans l'intérêt de ceux qui la possèdent sans que ces derniers soient obligés de faire affaire avec elle. L'intérêt primordial des propriétaires est le profit à réaliser sur le capital investi et le contrôle est généralement exercé par ceux qui possèdent le plus grand nombre d'actions dans l'entreprise.

2—D'autre part, l'entreprise coopérative fonctionne dans l'intérêt de ses membres qui font affaire avec elle et qui reçoivent des services. Les transactions d'une coopérative sont généralement faites en grande partie, sinon entièrement, avec ses membres. Le contrôle d'une coopérative est ordinairement basé sur le principe d'un vote par membre et non sur le nombre d'actions possédées.

3—L'entrée dans une coopérative est libre et volontaire pour tous ceux qui veulent en faire partie. L'entreprise privée est ordinairement organisée par quelques-uns qui ont accès au contrôle de l'affaire suivant leur mise de fonds.

4—Le contrôle des organisations coopératives partagé par tous les membres également sans égard au montant de capital investi dans l'association. Chaque membre a droit à un vote et ne peut pas voter par procuration à l'exception de certains cas prévus par la loi. L'entreprise privée est ordinairement soumise au contrôle de ceux qui y ont placé leur capital au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent et ils peuvent normalement voter par procuration.

5—Les coopératives sont incorporées sous une législation spéciale ou sous certaines clauses spéciales de la loi générale des corporations et bénéficient de la responsabilité limitée tout comme les compagnies privées.

6—Les actions des coopératives sont ordinairement de modeste valeur et ne sont pas en vente à la Bourse, mais émises à ceux qui en font la demande à l'association et qui veulent en devenir membres pour bénéficier de ses services. L'entreprise privée est organisée en recueillant le capital nécessaire aussi rapidement que possible, dont les actions peuvent être achetées et revendues en spéculation avec un revenu illimité suivant le genre de placement.

7—Dans une entreprise coopérative, les trop-perçus sont généralement retournés à ceux qui ont fait affaire avec leur société au prorata du volume de leurs transactions. Dans les compagnies privées, tous les profits sont partagés entre les actionnaires suivant la valeur ou le nombre d'actions qu'ils détiennent.

D'autres méthodes d'affaires qui caractérisent les coopératives peuvent aussi trouver leur application dans les entrepirses privées, telles que la neutralité de race, de politique ou de classe; ventes au comptant et au prix du marché, etc.

Dans toute organisation coopérative, l'on devrait rencontrer l'application des principes et des méthodes d'affaires que nous venons d'indiquer.

Des pères de grands garçons désireux de s'établir sur des terres

Il s'est opéré du Québec, à la faveur de la dernière guerre, un mouvement de population aux proportions beaucoup plus considérables qu'on est ordinairement porté à le croire. Le gros des effectifs humains qui ont quitté les bords du Saint-Laurent se sont surtout dirigés, en premier lieu, vers la Colombie canadienne où nos chantiers maritimes réclamaient de nombreux bras. Une fois installées là-bas, où le climat est à bien des égards plus favorable qu'au pays du sucre d'érable, plusieurs familles n'eurent rien de plus pressé que d'inviter des proches, des amis à les rejoindre. Même avec la fin fin des hostilités, ce courant migrateur des nôtres vers l'Ouest canadien n'est pas près de cesser, surtout si l'on en juge par les nombreuses demandes de renseignements qui parviennent quotidiennement à nos bureaux.

Les cultivateurs québecois, cependant, qui forment la majorité des requérants, ne sont pas attirés là-bas par ce que la vie urbaine peut y avoir d'éblouissant; ils s'informent surtout de la qualité de la terre et des possibilités d'établissement sises sur les deux versants des montagnes Rocheuses, soit au centre de la Colombie et au nord de l'Alberta, mieux connu sous le nom de la Rivière-la-Paix. Cel a se comprend quand on connaît les efforts déployés chez nous depuis quelques années par les émissaires du Vicariat apostolique de Grouard où il reste encore plusieurs millions d'acres de terre fertile et inoccupée. A cause de la modicité relative des prix courants pour des propriétés de 160 acres, il va de soi que les agriculteurs, pères de grands garçons désireux de s'établir, soient fortement tentés de quitter la vieille province.

Au reste, les possibilités purement économiques d'un établissement agricole dans les Prairies constituent pour plusieurs un attrait presque irrésistible. Des chiffres publiés récemment à ce sujet ne laissent pas d'être impressionnants. On y voit en effet que la vente des produits agricoles pour ce secteur du pays en 1946 dépasse sensiblement le milliard de dollars, lequel se répartit comme suit: Alberta, $432,107,000; Saskatchewan, $398,853,000; Manitoba, $250,565,000. En divisant ces sommes par le nombre de fermes que contiennent ces provinces, on obtient, tel qu'indiqué ci-après, les chiffres du revenu moyen des cultivateurs: Alberta, $4,335; Saskatchewan, $2,875; Manitoba, $3,363.

Il est donc évident que les agriculteurs québecois aux prises avec de formidables problèmes d'établissement font bien de tourner les yeux vers l'Ouest canadien qui leur réserve des égards dont nos groupements minoritaires ont le secret. Cependant les conditions d'acquisition des terres y sont telles qu'elles exigent des aspirants qu'ils possèdent un certain capital, non seulement pour défrayer leur déplacement que l'on voudrait moins coûteux, mais pour être en mesure de faire rendre à leurs fermes dès la première année des bénéfices appréciables. C'est une forme de colonisation dont les heureux efefts récents augurent bien pour l'avenir.

Marc-R. MEUNIER

JARDINS DE GUERRE

Les jardins domestiques et de guerre ont contribué de façon considérable à approvisionner la Grande-Bretagne on alimente pendant la guerre. Le gouvernement britannique signale que le besoin de cette importante source de production de fruits et de légumes dans ce pays demeure aussi grand maintenant qu'il l'était pendant les années de guerre.

Valeur de la paroisse rurale

Chanoine Jean BERGERON

Notre survivance semble assurée dans le Québec et dans sa prolongation, le nord-ontarien, où le gouvernement de Toronto commence à aider les colons. Les Canadiens français du sud de la province se maintiennent, augmentent en nombre et en influence. Voici ce que déclarait, au congrès de Boucherville, monsieur Louis Charbonneau, représentant de l'Association d'Education de l'Ontario: "La situation, disait-il, est cent fois meilleure qu'aux premiers temps de la colonisation, sous l'aspect scolaire, notamment, et même universitaire et électoral. Les Franco-Ontariens ont maintenant sept députés à la Législature de Toronto et ils contrôlent au moins quinze comtés." Monsieur Charbonneau apporte un message d'optimisme. Il trace le tableau de la force grandissante de l'élément français en Ontario. Il invite les Québecois à ne pas craindre de s'établir dans les belles régions ontariennes encore libres où leur apport aidera les compatriotes déjà installés à consolider leurs forces.

Au Nouveau-Brunswick

Dans le Nouveau-Brunswick, la colonisation ne marche pas vite: "Elle sommeille", déclarait l'autre jour M. Michel Fournier, député à la législature du Nouveau-Brunswick. Il faudrait la réveiller au moyen d'une bonne propagande. On devrait aussi pratiquer l'analyse des sols, amender et compléter les règlements de colonisation. Cela appartient aux autorités du gouvernement sur lesquelles il faudrait exercer une pression."

"Dans la région d'Edmundston, il ne se fait pas de colonisation effective depuis 1939. La grosse difficulté, c'est l'obstacle des domaines réservés aux compagnies forestières qui entravent l'expansion colonisatrice, dit l'abbé Saindon."

Le régime qui prévalait dans les premières années qui suivirent la conquête persiste toujours, et les maitres de la forêt, qui se proclament les amis des colons, en sont encore les adversaires dans bien des cas.

Il y a quelques années, le bois russe faisant concurrence au bois du Nouveau-Brunswick sur le marché anglais, le gouvernement sentit la nécessité de coloniser les terres arables. L'honorable M. Tilly, ministre des terres et forêts, vint à Québec étudier notre système de colonisation, mais ce ne fut qu'un feu de paille. Il déclara que Québec pouvait coloniser plus facilement que le Nouveau-Brunswick, parce que les curés sont des agents actifs de colonisation. Il semble bien qu'il s'est trompé. Le clergé acadien s'est montré très zélé. Ce qui manque, ce ne sont pas des prêtres zélés mais des terres.

Au congrès de l'A.C.J.C. tenu à Chatham en 1933, M. Gaspard Boucher présenta un beau travail sur la colonisation, cause de notre survivance. Il affirma que c'était l'oeuvre par excellence, la pierre d'assise de la nation canadienne.

L'inspecteur Amédée Blanchard déclara, de son côté, que la colonisation doit être la base de notre édifice national. "Notre programme scolaire ne favorise ni la colonisation, ni l'agriculture, et le marchand de bois ne cesse d'entraver la colonisation, ajoute-t-il." Le docteur Théo Godin déclara "que la colonisation augmenterait notre force numérique et que le gouvernement constituait une entrave à la colonisation."

De 1933 à 1942, 4,647 permis de colonisation furent accordés au Nouveau-Brunswick, huit centre quatre-vingt-dix-sept colons obtinrent le titre de leur terre. De ces huit cent quatre-vingt-dix-sept, sept cent un étaient de langue française. Pour fins directes, le gouvernement a dépensé, depuis 1867, la somme de $580,000 alors qu'il a prodigué des millions dans d'autres domaines. D'après le rapport finançier de 1945, le gouvernement n'a afefcté que $25,-202.18 à la colonisation. Ce montant a été payé en salaires pour le surintendant, sa sténographe et les inspecteurs. Dans un budget de $14,457,781.00, ce n'est pas fameux.

La population française grandit à un rythme encourageant. Au recensement de 1941, les Acadiens ont fourni 81 p.c. de l'augmentation de la population. Là encore les flèches des hommes persécutés mais puissants finiront par faire reculer les ennemis. C'est la marée qui monte sans bruit prendre son niveau, c'est l'ilot formé de petits animaux invisibles qui, pour se faire place, feront reculer l'océan.

On avait pensé que l'océan s'était refermé sur le peuple acadien lors du grand dérangement, et voilà que, par un miracle, éclatant, des prétendus noyés reviennent à la surface. On n'avait pas songé à l'énergie de ces colons ni à l'aide que Dieu accorde à ceux qui le servent. Comme les Hébreux transportés à Babylone, Dieu les a rappelés dans leur pays pour y rebâtir son temple et l'entourer de maisons que de nombreux enfants catholiques et français rempliront très vite.

Dans l'Ouest

Le groupe de l'Ouest survivra: il conserve sa langue et sa religion. Il est triste de songer que cent cinquante mille Français seraient aujourd'hui plusieurs millions si on avait su prévoir et diriger les nôtres vers ce riche pays au lieu de les laisser s'expatrier aux Etats-Unis. Le mal est fait, mais le groupe établi là répare tout doucement une des rares fautes de nos ancêtres.

Que notre Province, la mère de tous les groupements français, n'oublie pas ses enfants éloignés, qu'elle songe que sa survivance française ne saurait être complète sans la survivance des groupes acadiens et des groupes de l'Ouest, y compris celui de la Colombie qui s'organise et qui finira par se faire une place sur les rives du Pacifique. Ces groupes français disséminés aux quatre coins du pays sont comme des sentinelles, des forts avancés qui protègent la citadelle, qui protègent la province-mère et qui, comme des enfants bien nés, lui remettent une partie de leur salaire sous forme d'influence au parlement d'Ottawa. On ne sait peut-être pas assez dans Québec que si notre influence grandit aux Communes, c'est dû en grande partie au nombre croissant des députés français de l'Ontario, de l'Ouest et des Maritimes.

Il serait à souhaiter que Québec défrayât annuellement le transport de cinquante familles qui s'en iraient renforcer les groupes de l'Ouest, de la Rivière-la-Paix notamment. Il parait aussi important de consolider ces groupes que de coloniser l'Abitibi. Les chemins de fer pourraient faire acte de véritable patriotisme en abaissant leurs taux de transport en faveur de ces colons, comme ils le faisaient il y a quelque vingt ans pour des immigrants qui passaient, pour la plupart, aux Etats-Unis. Nos groupements sociaux, tels les Chevaliers de Colomb et les sociétés Saint-Jean-Baptiste, ne pourraient-ils pas mettre l'épaule à la roue en aidant financièrement de bonnes familles du Québec à s'établir à la Rivière-la-Paix, à recommencer dans ces régions lointaines les "gesta Dei per Francos", pour la plus grande gloire de Dieu et de son Eglise, pour le maintien de la vraie civilisation dans l'Amérique du Nord, la civilisation chrétienne et agricole, la seule qui nous sauvera.

La Survivance des Jeunes

Histoire du Canada

Premiers apôtres canadiens sur la côte du Pacifique

L'histoire religieuse de l'Amérique du Nord nous montre que les missionnaires canadiens-français ont été, en plusieurs endroits de ce vaste continent, les fondateurs d'oeuvres catholiques qui sont aujourd'hui florissantes. Il leur a fallu beaucoup de courage, même de l'héroïsme, comme on peut le voir en lisant la courte biographie de quatre de ces missionnaires qui ont travaillé sur la côte du Pacifique.

* * *

Mgr Magloire Blanchet
(1797-1887)

Magloire Blanchet naquit à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, le 22 août 1797, de Pierre et de Rosalie Blanchet. Après avoir pris des leçons privées de latin, il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Québec et fut ordonné par Mgr Plessis, le 8 juin 1821. Il exerça son ministère à Saint-Gervais, aux Iles de la Madeleine, à Chéticamp et à Saint-Luc-sur-Richelieu, il occupa la cure de l'Assomption, en 1828, et celle de Saint-Charles-sur-Richelieu, en 1830. C'est alors qu'il fut incarcéré à Montréal avec les patriotes, de novembre 1837 à avril 1838, sous l'accusation d'avoir poussé ses paroissiens à la révolte. En réalité, il vait tout fait pour empêcher le trouble dans sa paroisse. Au moment du combat, vu leur obstination, il leur fit réciter l'acte de contrition, mais sans leur donner l'absolution puisqu'ils étaient sous le coup de l'excommunication décrétée par Mgr Lartigue. En 1838, il devint curé des Cèdres et, en 1842, l'évêque de Montréal l'appela auprès de lui et le nomma chanoine titulaire de son diocèse. Par la suite, son frère, François-Norbert, déjà occupé aux missions de la côte du Pacifique, le nomma administrateur de l'Orégon, comprenant tout le territoire situé à l'ouest des Rocheuses, de la Californie jusqu'au 43e degré de latitude nord. Mgr Bourget le sacra évêque de Walla-Walla (aujourd'hui Seattle), à Montréal, le 27 septembre 1846. Il partit le 4 mars suivant pour se rendre dans sa ville épiscopale, où il fit son entrée le 5 septembre 1847. Trois ans plus tard, le siège de ce diocèse fut transporté à Nesqually. Le grand évêque se retira à Vancouver, en 1879, avec le titre d'Elbora. Il mourut le 27 février 1887, à l'âge respectable de 90 ans. Il fut inhumé dans la cathédrale de Vancouver. Grâce au travail des deux frères Blanchet, de Mgr Demers et de quelques autres, on peut dire que toute l'Eglise de la côte du Pacifique eut pour fondateurs des évêques et des prêtres de notre race.

* * *

François-Norbert Blanchet

L'aîné des deux évêques Blanchet, François-Norbert, naquit à Saint-François de la Rivière-du-Sud, le 3 septembre 1795, du mariage de Pierre et de Rosalie Blanchet. Comme son frère cadet, il entreprit l'étude du latin chez un monsieur Davignon et compléta ses études classiques et théologiques au séminaire de Québec. Mgr Plessis l'ordonna le 18 juillet 1819 et lui confia la mission de Richibouctou et de plusieurs autres endroits du Nouveau-Brunswick en octobre 1820. Sept ans plus tard, l'autorité lui confia la cure des Cèdres, près de Montréal. C'est de là qu'il partit pour se rendre sur les rives du Pacifique pour y fonder la chrétienté de l'Orégon. A Saint-Boniface, il prit avec lui le jeune abbé Demers, un futur évêque, et, muni des pouvoirs de vicaire général que lui conférait Mgr Provencher, il partit pour le fort Vancouver qu'il atteignit le 24 novembre 1838. Le lendemain, il célébra la première messe dite sur la côte, au nord de la Californie. Nommé vicaire apostolique de l'Orégon, il partit de Walla-Walla, le 28 novembre 1844, et suivit l'interminable parcours suivant: Vancouver, les îles Sandwiche, l'Angleterre (en contournant le sud de l'Afrique), Liverpool, Halifax et Boston, où il arriva le 24 juin 1845, après avoir parcouru 22,566 milles en 207 jours. On n'avait pas encore inventé la ligne droite dans les voyages! Mgr Bourget consacra le nouvel évêque à Montréal, le 25 juillet 1845. Il fallut reprendre ensuite son voyage autour du monde et il parvint dans ses missions à l'été 1847. L'absence avait duré près de trois ans. La principale tâche de Mgr Blanchet consista, comme partout ailleurs dans l'Ouest, à régulariser les unions entre catholiques. Il s'occupa aussi de la conversion des indigènes et se consacra au bien spirituel des Canadiens. Nommé évêque d'Orégon, le 24 juillet 1846, il en devint le premier archevêque quatre ans plus tard. En 1859, son siège fut transféré à Portland. Il prit sa retraite en 1880 avec le titre d'archevêque titulaire d'Amida et mourut trois ans plus tard, le 18 juin, à l'âge respectable de 88 ans.

* * *

Modeste Demers
(1809-1871)

Avec les frères Blanchet, il édifia au prix de dures difficultés la grande Eglise de la côte du Pacifique. Né le 11 octobre 1809, du mariage de Michel Demers et de Rosalie Foucher, il étudia d'abord dans sa paroisse natale de St-Nicolas, comté de Lévis. Entré au séminaire de Québec, il y compléta sa formation et reçut la prêtrise, le 7 février 1836, des mains de Mgr Signay. Après avoir exercé son apostolat à titre de vicaire, notamment aux Trois-Rivières, il partit pour l'Ouest, où il demeura quelque temps à Saint-Boniface. Mais c'était sur la côte du Pacifique qu'il devait donner sa vraie mesure. A l'été 1838, l'abbé Blanchet le rejoignit à Saint-Boniface et tous deux repartirent vers le lieu de leur apostolat. Le 18 août, ils baptisèrent 26 personnes à Fort Carlton et célébrèrent sept mariages. Ils conférèrent 50 baptêmes aux forts Pitt et Edmonton. Parvenus à Jasper, le 2 octobre, ils baptisèrent 35 enfants, presque tous métis. Au sommet des Montagnes Rocheuses, les abbés Blanchet et Demers célébrèrent la sainte messe pour prendre possession au nom du Christ des vastes territoires dominés par ces pics immenses et les pentes arrosées par les cours d'eaux qui serpentaient à leurs pieds. Les missionnaires se rendirent ensuite à Walla-Walla, dont le poste était commandé par un excellent Canadien, M. Pembrun. Ils baptisèrent d'abord ses enfants puis reprirent leur route dans le but d'atteindre le fort Vancouver. Tandis que l'abbé Blanchet s'occupait des Blancs, M. Demers accorda sa prédilection aux pauvres Indiens, qui gémissaient encore dans l'ignorance de toute religion. Il accomplit d'interminables voyages dans le but de répandre les lumières de la foi. Lorsque Mgr Blanchet devint métropolitain d'Orégon, M. Demers, malgré son humilité extrême, fut sacré évêque de Victoria. Il déploya un zèle dévorant dans sa nouvelle tâche. Tandis qu'il se recrutait un clergé dévoué, il obtenait, en 1858, quatre Soeurs de Sainte-Anne. Il fonda en même temps un petit journal, le "Courrier de la Nouvelle-Calédonie". Il mourut peu de temps après son retour du Concile du Vatican, dans sa ville de Victoria, le 21 juillet 1871.

* * *

Mgr Zacharie Bolduc
(1818-1889)

C'est aux Canadiens français que revint l'honneur d'évangéliser les territoires de l'Ouest, non seulement au Canada mais également aux Etats-Unis. Mgr Zacharie Bolduc compta parmi les premiers apôtres de l'Orégon. Il naquit à Saint-Joachim, comté de Montmorency, le 30 novembre 1818, et fit ses études au séminaire de Québec. Incident assez curieux, on s'aperçut à la fin de son cours, qu'il n'avait pas été baptisé validement. Cette cérémonie eut donc lieu devant toute la communauté qui en demeura fortement impressionnée. Il fut ordonné le 22 août 1841 et partit le 1er septembre suivant pour les missions de la côte du Pacifique. Le voyage prit un peu plus d'un an. Le trajet s'effectua par le Cap-Horn, avec des séjours au Chili, aux îles Gambier, à Tahiti et aux îles Sandwich. Dès son arrivée à la Colombie canadienne, il se lança dans l'évangélisation des Indiens. "Il fut, suivant le Père Morice, le premier prêtre qui visita l'île de Vancouver, où il accompagna sir James Douglas quand celui-ci s'y rendit, le 15 mars 1843, pour y établir le fort Victoria, aujourd'hui la capitale de la Colombie canadienne. Le 19 du même mois était un dimanche; M. Bolduc y célébra la première messe enregistrée par l'histoire comme ayant été dite dans ces parages; puis il visita les tribus sauvages d'alentour et même de certaines îles adjacentes.

"De retour au continent, il se mit vaillamment à l'étude des langues indiennes et aux missions, tout feu et flamme quand il réussissait, mais inconsolable dans les revers. En novembre 1844, il résidait au milieu des Canadiens de Wallamette, qu'il déclarait être "de plus en plus fervents", tandis qu'il "trouvait les sauvages toujours indifférents". Il retourna par la suite dans l'Est et devint procureur à l'archevêché de Québec. Quand Mgr Taschereau fut nommé cardinal il obtint pour M. Bolduc la dignité de prélat domestique. Il mourut le 8 mai 1889. Il avait publié un récit de ses expériences missionnaires dans la Colombie.

Berthe Baril



Emissions françaises de CBK, Watrous, Sask. Heure avancée des Montagnes. Mois de septembre 1947.

Lundi:
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — La Chanson française.
4h.30 p.m. — Yvan l'intrépide.
4h.45 p.m. — Un homme et son péché

Mardi:
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — Mariette et l'étiquette
4h.20 p.m. — La Chanson française.
4h.30 p.m. — Baptiste aux Champs Elysées.

Mercredi:
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — La Chanson française.
4h.30 p.m. — Yvan l'intrépide.
4h.45 p.m. — Un homme et son péché

Jeudi:
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — La Chanson française.
4h.30 p.m. — Les Voix du pays.

Vendredi:
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — La chanson française
4h.30 p.m. — Yvan l'intrépide.
4h.45 p.m. — Un homme et son péché

Samedi:
3h.00 p.m. — Radio-journal.
3h.10 p.m. — La Bonne Chanson.
3h.30 p.m. — Studio G-7.

SEPTEMBRE

Soirs qui viennent plus tôt du ciel plus bas: septembre;
Première effeuillaison des choses vers le sol;
Premiers départs ailés dans l'innombrable vol
Parti des arbres, en essaims de pourpre et d'ambre.

Premier retour au livre oublié dans la chambre;
Seuls vrais repos plus frais que l'oreiller plus mol;
Apaisement profond des sens, que l'Eté fol
Exaspéra; bonheur vague de chaque membre. . .

Automne cher! saison propice au souvenir
Comme un vieil air joué dans l'âme allant finir!
Je ne t'ai pas toujours goûté, je m'en étonne,

Puisque aujourd'hui, pareil en mes regrets nombreux,
Pour me sentir le coeur déçu moins malheureux,
Il me suffit d'un peu de musique et d'automne!

Albert LOZEAU

Quelques particularités de la langue française

Langue intime et réaliste

Si un Anglais parle de quelqu'un qui est dans une mauvaise situation, il dit: "Je ne voudrais pas être dans ses chaussures" (I would not like to be in his shoes). Le Français est plus intime, plus personnel; il dit: "Je ne voudrais pas être dans sa peau". Aussi, en parle-t-il souvent de sa peau. Il tient à sa peau, il vend chèrement sa peau. S'il est trop gras, il dit qu'il crève dans sa peau; s'il est trop maigre, il dit qu'il n'a que les os et la peau. Il risque sa peau, combat pour sa peau, sauve sa peau. Quand il ne démord pas d'une chose, on dit qu'il l'a dans la peau. S'il se convertit, il fait peau neuve.

L'Anglais est moins réaliste. Au lieu de crever dans sa peau, il dit qu'il éclate de santé (is bursting with health); sauver sa peau, c'est sauver sa vie; avoir peur pour sa peau, c'est avoir peur d'une égratignure (to be afraid of a scratch); faire peau neuve, pour l'Anglais, c'est tout simplement "to turn a new leaf", tourner une autre page du livre de la vie.

Le Français qui est bouillant, querelleur, ferrailleur, ne cherche que plaie et bosses, ce que l'Anglais traduit tout simplement par "to look for trouble", ou "to look for mischief"; il appelle un chat un chat, et l'Anglais pensant à ses mines de charbon "calls a spade a spade", une pelle s'appelle une pelle. Quand le Français est enrhumé, il dit qu'il a un chat dans la gorge (c'est ce qui le fait japper, plaisante-t-il), alors que l'Anglais prétend que c'est une grenouille (a frog in the throat). Le Français tire les vers du nez à quelqu'un, alors que l'Anglais pompe son interlocuteur (to pump someone). De deux compagnons inséparables, on dit en français que ce sont les deux doigts de la même main; en anglais, que ce sont la main et la mitaine (they are hand and glove together) ce qui est bien moins intime, beaucoup plus distant.

Quand on dit à quelqu'un qu'il lui en cuira, l'Anglais se contente de dire qu'il le regrettera (you will be sorry for it); qu'il s'emporte comme une soupe au lait, qu'il enflamme en un instant (he fires up in a minute); qu'une chose coûte les yeux de la tête, qu'elle coûte beaucoup d'argent, infiniment d'argent (no end of money).

Autre exemple d'expressivité du français. Quand deux pauvres unissent leur destinée en se mariant, il dit que c'est la faim qui épouse la soif; on se contente de dire en anglais que c'est un mendiant qui se marie avec un autre (a beggar marrying another).

Avez-vous déjà examiné le rôle immense que joue dans la langue anglaise le verbe "to take", prendre: to take a walk, ta take a lesson, to take a chance, to take a ride, to take advantage, to take an oath, etc. Le dictionnaire anglais Guiraud donne au verbe anglais "to take" quatre-vingt-quatre sens différents, alors que son contraire "to give" donner, n'en a que la moitié, soit quarante-deux. Les philologues seraient-ils avisés et prudents de voir là un exemple de l'influence écossaise sur la mentalité comme sur le vocabulaire anglais?

Le Français venant d'acheter une maison: "Je l'ai eue pour une bouchée de pain"; l'Anglais: "Je l'ai eue pour une chanson (I had it for a song). Tâchons d'expliquer ainsi la chose. Le Français, acquérant une propriété, pensera à la quantité de pain que cela lui coûtera et dont il devra se priver; l'Anglais, en homme d'affaires, chante son succès.

(Extrait d'une conférence d'Etienne Blanchard, p.s.s.)

Une ténacité peu ordinaire

Un paysan et sa femme allaient au marché; ils vinrent à traverser une prairie fraîchement fauchée. L'homme dit à sa femme:

—Vraiment! Celui qui a fauché cette prairie a bien fait son travail; on dirait qu'il s'est servi d'un rasoir.

La femme se mit en colère.

—Imbécile! es-tu borgne ou fou? Ne vois-tu pas que cette herbe a été tondu et non fauchée?

Ils traversèrent ainsi toute la prairie, l'homme affirmant qu'elle était fauchée, la femme soutenant qu'elle était tondue. Aucun des deux ne voulait céder à l'autre.

Ils arrivèrent au bord d'un puits plein d'eau. L'homme plongea sa femme dans l'eau.

—Dis, maintenant, que l'herbe est fauchée et non tondue!

Elle continua de soutenir le contraire de ce qu'il demandait.

Alors, il lui plongea la tête sous l'eau.

—Ose dire un peu, maintenant, que l'herbe est tondue.

Mais elle sortit une main de l'eau, et, avec deux doigts, elle faisait encore le geste de tondre, comme avec les deux lames des ciseaux.

Ce que voyant, son mari la retira de l'eau.

—Mettons dit-il, que tu as raison! J'aime mieux croire un mensonge que de commettre un péché et de rester veuf.

LES BLESSURES

Le soldat frappé tombe en poussant de grands cris;
On l'emporte; le baume assainit la blessure
Elle se ferme un jour; il marche, il se rassure,
Et par un beau soleil, il croit ses maux guéris.

Mais, au premier retour d'un ciel humide et gris,
De l'ancienne douleur il ressent la morsure;
Alors la guérison ne lui paraît pas sûre,
Le souvenir du fer gît dans ses flancs meurtris.

Ainsi, selon le temps qu'il fait dans ma pensée,
A la place où mon âme autrefois fut blessée
Il est un renouveau d'angoisses que je crains;

Une larme, un chant triste, un seul mot dans un livre,
Nuage au ciel limpide où je me plais à vivre,
Me fait sentir au coeur la dent des vieux chagrins.

SULLY-PRUD'HOMME.

Un beau conte

Sire Renaud lutte avec les mauvais Anges

Par les frères THARAUD

Qui croirait qu'après tant de peines qu'elle a connues sur terre, Notre-Dame mène dans le Ciel une vie exempte de soucis, se tromperait étrangement. Sans cesse il lui faut accourir aux appels d'une âme en détresse; et même quand tout est fini, et que la mort semble avoir rendu, pour les bons comme pour les méchants, tous ses soins superflus, elle ne se tient pas en repos s'il lui reste encore une chance de sauver un pécheur.

C'est justement ce qu'elle fit, avec quel bonheur on va le voir, dans le cas d'un illustre seigneur (Renaud, c'était son nom), qui, après s'être longtemps souillé de crimes épouvantables, avait fini par se rendre en Terre sainte pour la défense du Saint-Tombeau.

Pendant des années et des années, toujours coiffé du heaume, couvert de sa cuirasse, et la lance à la main, il vécut à cheval, pillant les caravanes chargées de toutes les richesses dont les païens voulaient honorer la cité où naquit Mahomet; et par la force de son bras, soies, bijoux, aromates, au lieu de continuer leur chemin vers la ville maudite, s'en allaient à Jérusalem pour la plus grande gloire de Celui qui mourut pour nos péchés. Or, nul n'ignore que Notre-Dame tient en particulière tendresse ceux qui ont à coeur d'honorer les lieux où son fils a souffert.

Sentant l'heure suprême approcher, il appela son chapelain, lui confessa tous ses péchés (la liste en était longue!) avec une grande contrition, et pour finir, lui dit que, il n'avait guère d'espoir qu'en Celle qui trouve toujours quelque remède aux cas les plus désespérés.

—C'est sagement pensé, mon fils, répondit le prud'homme.

—Messire, reprit le moribond, cherchez là, dans ce coffre, vous y trouverez un beau cierge que je vous prie d'allumer sans retard en l'honneur de Notre-Dame pour éclairer ma dernière heure.

—Ainsi, ferai-je, dit le chapelain. Il alluma le cierge. Et dès que la flamme eut brillé, Renaud rendit l'esprit.

Anges et démons guettaient son âme, entre le ciel et la terre, dans cette région où saint Michel Archange tient l'exacte balance, où toutes les actions des hommes, les bonnes comme les mauvaises, viennent inexorablement se poser.

Les péchés de Renaud étaient si lourds qu'aussitôt sur le plateau, ils le firent pencher si bas qu'il parut clair à tous que jamais force au monde ne pourrait le faire remonter. Mais peu à peu, les païens massacrés, les caravanes des mécréants pillées, les riches offrandes au Saint-Sépulcre, tous les grands coups qu'avait portés Renaud et tous ceux qu'il avait reçus pour l'honneur de la Chrétienté, et dont son corps était couvert, toutes ses actions méritoires faisaient lentement, très lentement, mais inflexiblement aussi, remonter le fléau, tant que les deux plateaux, l'un s'élevant, l'autre s'abaissant, se mirent à osciller sans fin, comme si ni l'un ni l'autre ne pouvait se résoudre à se reconnaître vaincu.

Des deux côtés de la balance, se tenaient la troupe des Anges et celle des Démons, ceux-ci les ailes frémissantes, ceux-là jetant des flammes par la bouche, les yeux et les oreilles. Quant au pauvre Renaud, son souffle s'arrêtait quand il voyait descendre le plateau des péchés, et il ne reprenait haleine que s'il le voyait remonter.

Le fléau oscillait toujours mais de plus en plus faiblement. Enfin les plateaux s'arrêtèrent. Du côté des bons Anges, toutes les ailes se mirent à frémir, tandis que du côté des mauvais les flammes redoublaient leur sifflement. Mais rien ne se trouva décidé, les plateaux s'étant arrêtés tous les deux au même niveau.

—La balance n'ose pas juger! déclara l'Archange interdit, car depuis qu'il pesait le bon et le mauvais de chaque créature, pareille chose n'était jamais arrivée.

—Pitié! Pitié. Mère du Sauveur! s'écria Renaud partagé entre l'espoir et l'épouvante.

Notre-Dame, alors, apparut, et s'adressant à Gabriel:

—Rends-lui ses armes, lui dit-elle, et qu'il se batte avec les mauvais Anges!

En entendant ces mots, Renaud reprend courage. De quel regard il remercie Celle qui trouve toujours le moyen de tirer d'affaire ceux qu'elle aime! Des mains de l'Archange il reçoit sa cotte, son heaume, son écu, son épée d'acier fin, et sans attendre davantage, il se rue sur les Démons, qu'il se met à pourfendre comme s'ils étaient simples païens et laudateurs de Mahomet.

Il en massacra des centaines (quelqu'un dit même des milliers), mais leur nombre était infini, et il en venait toujours d'autres, sortis des gouffres de l'Enfer. Tant qu'à la fin, n'en pouvant plus, et obligé de reculer devant les hordes infernales, il se retrouva de nouveau devant l'inflexible balance, où ses mérites et ses crimes se faisaient toujours contrepoids. Son épée lui tomba des mains.

—Pitié! Pitié, Mère du Sauveur! s'écria-t-il pour la seconde fois.

Notre-Dame lui remit alors le gros cierge de cire qu'il avait commandé qu'on allumât pour elle juste au moment de rendre l'âme, et qui n'était encore qu'à demi consumé.

—Prends ce cierge, Renaud, lui dit-elle, puisque ton épée t'abandonne.

Et de nouveau Renaud, sentant ses forces revenir, se jette à la bataille avec son cierge pour estoc.

Devant cette flamme tremblante les combattants du Diable commencent à fléchir et reculent. Ce que voyant, l'un d'eux, d'une taille effrayante, mieux encorné que tous les autres, et qui langait par son horrible gueule des flammes plus effroyables encore, Belzébuth luimême le saisit par le bras, et sans qu'il pût lui résister, le ramena devant la balance et ses deux plateaux immobiles.

Cette fois Renaud se vit perdu.

—Pitié! Pitié, Mère du Sauveur, s'écria-t-il pour la troisième fois.

Et comme tout à l'heure son épée, il laissa tomber son cierge.

Mais pour la confusion du Prince des Ténèbres et la plus grande gloire des Cieux, le cierge tomba dans le plateau où les bonnes actions de Renaud n'avaient pas fait un poids suffisant pour le sauver.

Et le cierge emporta la balance.

Pour rire

C'est beau la science

C'était à un dîner auquel assistait un célèbre psychiâtre.

Toutes les conversations avaient roulé sur la question des aliénés, et si l'on ne se lassait pas d'écouter le maître, le maître ne se lassait pas de parler:

—Seuls, affirmait-il les fous osent imposer péremptoirement une certitude; l'homme intelligent et sensé conserve toujours un doute.

—Vraiment, maître, croyez-vous?

—J'en suis absolument sûr!

* * *

A l'école

Le maître. — De 6 retranchez 3.

L'élève. — Je ne sais pas, M'sieur.

Le maître. — Voyons, tu as 6 pommes; Robert t'en demande 3. Combien t'en reste-t-il?

L'élève. — Il m'en reste 6.

Le maître. — Mais non, puisque Robert t'en demande 3.

L'élève. — Oui, mais je ne les donne pas à Robert, M'sieu.

* * *

Cri du coeur

Maman. — Qui donc de vous deux a encore pris des cerises sans permission? J'ai trouvé des noyaux par terre.

Jean, vivement. — C'est pas moi, j'ai avalé les miens.

Un conseil

Entre voleurs:

—Qu'est-ce que tu me conseilles? v'là un collier de perles que je viens de trouver. . .

—Où ça?

—Autour du cou d'une dame très bien!

Le Canada suit l'exemple de la Russie et des pays communistes

Par Maurice DAGENAIS
de la British United Press

Les deux plus grandes puissances au monde, le Vatican et les Etats-Unis, se sont jointes pour redonner la paix au monde. Le Saint-Siège, représentant la force morale et la foi dans les destinées supérieures de l'homme, les Etats-Unis, le pays le plus développé au point de vue matériel, militaire, social et politique, ont proclamé la nécessité de joindre toutes les forces morales du monde dans le but rétablir la paix universelle et véritable.

Cette prise de position fut annoncée au cours de l'échange de lettres diplomatiques entre le président Truman et le Souverain Pontife par l'intermédiaire de M. Myron Taylor, représentant du président des Etats-Unis au Vatican.

On se souvient que lorsqu'un groupe de protestants américains critiquèrent le président Truman parce qu'il envoyait un représentant personnel auprès du Saint-Siège, M. Truman répondit qu'il continuerait à le faire aussi longtemps que la paix ne serait pas entièrement rétablie dans le monde. Il expliqua aussi alors que la force morale que représente le Vatican, est un facteur de grand dynamisme pour sauvegarder la paix.

La plupart des pays civilisés entretiennent des relations diplomatiques régulières avec le Vatican. Le Canada, lui, avec la Russie et ses satellites communistes, n'y a pas de représentant diplomatique bien que les catholiques forment le groupe le plus nombreux au pays, bien que le Canada soit officiellement un pays chrétien. De nombreuses démarches ont été faites pour que le gouvernement canadien nomme un ambassadeur au Vatican, mais l'opposition protestante a, apparemment, réussi à retarder une décision dans ce sens, bien que des puissances protestantes comme les Etats-Unis et l'Angleterre reconnaissent officiellement la nécessité de garder des relations diplomatiques étroites avec le Souverain Pontife.

Le Vatican est en quelque sorte le gardien moral de la paix, voilà pourquoi les pays pacifiques cherchent à rester en contact avec cette haute autorité religieuse.

L'union panaméricaine

Un autre endroit où s'est joué l'avenir de la paix, pour le continent américain cette fois, n'avait pas de représentant du Canada. A la conférence de toutes les républiques américaines, on a décidé de conclure un pacte de défense mutuelle. Dans ce pacte, il est convenu qu'une attaque contre un pays américain équivaut à une attaque contre tous les pays de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud. Le Canada, sans avoir été représenté à cette conférence, a été inclus dans ce pacte de protection et de défense. On a aussi exprimé l'espoir que le Canada se joindrait, un jour prochain, à l'union panaméricaine mais le gouvernement de notre pays ne semble pas désireux d'entrer dans une telle union à cause de ses liens avec l'empire britannique. On a noté cependant qu'il accepte volontiers de coopérer avec les autres pays américains et l'on présume qu'il ratifiera le pacte de défense solidaire panaméricain.

La conférence de Pétropolis, au Brésil, a marqué un éclatant contraste avec les conférences internationales sur les affaires de l'Europe auxquelles participe la Russie communiste. L'harmonie a régné constamment au sein des pays américains et l'unanimité s'est faite sur les accords sans qu'il fût jamais question de veto. Après discussions, les délégations qui se trouvaient en minorité sur certaines questions, se sont rangées avec la majorité sans chercher à faire obstruction au travail de la conférence.

Toujours l'Empire

Pendant que les pays américains organisaient leur propre défense, les pays du commonwealth britannique, réunis en conférence en Australie, étudiaient les conditions de paix qu'ils jugent opportun d'imposer au Japon. Il appert que les pays britanniques veulent imposer des conditions économiques et politiques telles que le Japon ne puisse plus devenir une menace de guerre. On a même proposé de lui enlever ses droits en dehors du territoire nippon proprement dit. Il ne s'agit là, évidemment, que d'une conférence préliminaire d'études qui n'engage en rien les pays alliés, ni même les pays représentés à cette conférence, mais il est déjà possible de prévoir que les pays britanniques réclameront un traité de paix sévère pour les Japonais.

Observatoire

(suite de la page 1)

Nous remarquons, par exemple, que l'aile gauche des partis socialistes en Angleterre, en France, en Italie, lorgne bien souvent du côté de Moscou, toujours prête à défendre les intérêts communistes. Chez nous, l'un des chefs de l'aile gauche C.C.F., M. Winch, a tenu en Alberta et en Colombie des discours qu'un communiste pratiquant aurait pu prononcer sans y changer un seul mot. Il n'est pas de meilleure démonstration pratique pour ceux qui croient que le socialisme conduit, tôt ou tard, au communisme. Sa doctrine générale s'en va, d'ailleurs dans la même direction.

On pourrait encore objecter à M. Coldwell que le parti travailliste anglais, après deux ans de socialisation intense, aboutit à une crise malgré l'aide financière du Canada et des Etats-Unis. D'autres pays qui ont souffert de la guerre autant et plus peut-être que l'Angleterre parce qu'ils ont subi, outre les bombardements, de longues années d'occupation, se trouvent aujourd'hui, avec moins de socialisation et moins de secours étrangers, dans une meilleure situation économique.

De fait, l'alternative de M. Coldwell n'en est pas une.

Nous ne sommes pas obligés de choisir entre le socialisme et le communisme. En dehors de ces deux systèmes, il y a la doctrine qui enseigne qu'il faut respecter le droit de propriété privée tout en le contenant dans de justes limites, encourager les petites et les moyennes entreprises, favoriser de toute façon les coopératives, laisser aux citoyens l'initiative et la liberté des oeuvres qu'ils peuvent réaliser eux-mêmes. Cette doctrine rejette et le communisme et le socialisme. Elle s'oppose également au capitalisme véreux que dénonce à bon droit M. Coldwell.

Il suffirait de l'appliquer intégralement pour voir la fausse alternative du chef cicifiste remonter d'elle-même dans les nuages d'où elle est sortie.

* * *

A Toronto

L'impérialiste Toronto qui voudrait entendre couler le plus pur sang britannique dans les veines de tous les Canadiens, Toronto qui demande à cor et à cri d'intensifier le mouvement d'immigration de l'Angleterre au Canada, Toronto reçoit en vingt-huit jours six cents immigrants britanniques et elle ne peut même pas les loger convenablement. Ils doivent rester sur le seuil de la porte. Quelques-uns ont même décidé de secouer de leurs pieds la poussière torontonienne et de retourner chez eux.

Pour se tirer d'embarras, Toronto remue ciel et terre. Les autorités municipales lancent un appel aux autorités fédérales et provinciales afin d'en recevoir de l'aide. Et le maire Saunders fait paraître dans un journal un solennel avertissement à tous ceux qui voudraient déménager à Toronto. La ville ne se mettra pas en frais de leur trouver un logement.

Toronto exige des millions d'immigrants britanniques pour le Canada et elle ne peut en recevoir six cents sans être aux abois! Nous ne pouvons en croire nos oreilles.

Il est vrai qu'il s'est toujours passé d'étranges choses à Toronto. Même Ottawa ne peut pas toujours les comprendre.

* * *

Aide-toi. . .

Pendant que la presse nous exhorte chaque jour à aider l'Angleterre aux prises avec les plus grandes difficultés économiques, des mineurs anglais font la grève. Un groupe de 140 ayant quitté le travail après avoir refusé d'obéir à un ordre de la commission du charbon qui leur demandait de produire davantage, plus de 27,000 autres, au témoignage du **Daily Herald**, journal travailliste, ont suivi par sympathie. Le résultat, c'est que le pays est privé chaque jour de 35,000 tonnes de charbon alors qu'il n'en a pas déjà assez pour subvenir aux besoins de ses usines.

Le président du syndicat national des mineurs, Will Lawther, a déclaré que la grève constituait de l'anarchie, qu'elle était criminelle. **Le Daily Graphic**, journal conservateur, a prié le gouvernement de supprimer aux grévistes les rations supplémentaires de viande et de pain auxquelles ils ont droit à titre de mineurs.

On nous demande d'aider l'Angleterre par tous les moyens à notre disposition. Nous ne refusons pas de secourir la misère partout où elle se trouve, même la misère des anciens riches. Mais il y a un proverbe que les mineurs anglais devraient comprendre: "Aide-toi. . . et le Canada t'aidera.

S. P.

LE RETOUR D'UN FAVORI

Le "Lady Nelson" de la Canadian National Steamships, affecté avant la guerre au transport des passagers et du fret entre le Canada et les Antilles, a repris son service régulier avec Halifax comme port d'attache. Notre photo du haut le montre dans sa toilette de navire-passager et celle du bas, comme navire-hôpital durant la guerre. Dans la période qui suivit immédiatement la fin des hostilités le "Lady Nelson" transporta des épouses de guerre et des enfants au Canada. (Photo Canadian National Steamships)

L'Australie voudrait recevoir un grand nombre d'immigrants, même d'Amérique

Montréal. — L'Australie veut compter dans deux générations et demie, soit dans une cinquantaine d'années, une population de 20,000,000 d'habitants.

Voilà ce qu'a révélé l'hon. A.-A. Calwell, ministre de l'immigration et de l'information de l'Australie, à l'occasion de sa visite de quelques heures à Montréal.

Le ministre Calwell est le grand responsable du plan d'immigration australien.

"Nous voulons assurer à l'Australie, dit-il, en l'espace de deux générations et demie une population de 20 millions d'habitants. L'Australie veut des immigrants, et les candidats à l'émigration veulent l'Australie. Ainsi, nous sommes prêts à recevoir 1,000,000 d'Américains. 10,000 jeunes Australiennes ont épousé des combattants américains. Nous voulons revoir nos Australiennes avec leurs maris et leurs enfants. A preuve que nous aimons bien les Américains, nous sommes prêts à subventionner leur venue, soit $140 pour chaque Américain, homme ou femme, mari ou épouse avec passage gratuit pour les enfants. Les subventions s'appliquent aux frais de traversée. Les Américains demandent par milliers à l'ambassade australienne de Washington et aux bureaux de l'Australie de New-York, de San-Francisco et d'autres villes l'autorisation d'entrer en Australie.

"D'autre part, poursuit M. Calwell, 400,000 hommes et femmes du Royaume-Uni ont demandé de passer en Australie. Enfin, nous recevrons d'ici Noël 4,000 personnes déplacées d'Europe et 12,000 par année par la suite. Il y a en mon pays 200,000 emplois vacants pour gens avec ou sans expérience".

—Vous ne songez pas monsieur le ministre, nous l'espérons bien, à dépeupler le Canada pour l'Australie?. . .

—Il nous ferait plaisir de recevoir des Canadiens, réplique vivement M. Calwell, en particulier les Canadiens français, réputés pour leur forte natalité, mais nous croyons comprendre que le Canada veut accroître lui aussi sa population, de sorte que nous n'avons pas inséré dans notre plan d'immigration une subvention aux Canadiens comme aux Américains.

—Nous avons déjà reçu, dit-il, un bloc d'immigrants du Canada: les exilés politiques de 1839. L'amnistie leur a permis de rentrer au pays plusieurs années après. Toutefois, pendant leur séjour ils ont laissé une sorte de monument. Dans une section de la ville de Sydney, on peut voir un groupe de maisons qui témoignent de l'architecture canadienne-française. . .

Le ministre australien rappelle que la population actuelle de son pays est de 7,500,000. Il considère qu'il faudrait qu'elle soit de 20,000,000 pour que l'Australie continue d'être une citadelle de la culture et de la civilisation européenne en Océanie.

Actes de vengeance contre les Juifs

Londres. — Le grand port anglais de Liverpool a été le théâtre de nombreux incidents antisémites à travers toute la ville. Les vitrines des magasins juifs ont été brisées à coups de pierres et de briques. Dans le centre, les vitraux de la synagogue ont subi le même sort. Les murs ont été couverts d'inscriptions antijuives.

Dans un café, un médecin israélite a été assailli par deux énergumènes qui l'ont roué de coups et l'ont sérieusement blessé à l'oeil avant de disparaître. De nombreuses menaces anonymes par téléphone ont été adressées à des Juifs. Des patrouilles de police ont parcouru la ville mais aucune arrestation n'a été opérée.

Par ailleurs, à Londres, certains éléments douteux de l'East End ont menacé, selon des informations reçues par Scotland Yard, de déclencher une émeute sanglante pour venger la mort des deux sergents pendus par les partisans hébreux en Palestine.

Préparatifs de l'année sainte

Cité du Vatican. — Les autorités du Vatican et le gouvernement italien ont inauguré les préparatifs pour la célébration de "l'année sainte" de 1950. A cette occasion, on s'attend que des millions de catholiques du monde entier se rendront dans la Ville éternelle.

La préparation de fêtes aussi grandioses exige des mois en temps normal, mais les difficultés des temps actuels (communications, logement, ravitaillement, confort) font que l'on s'est mis dès maintenant à l'oeuvre en vue des fêtes de 1950.

Durant l'année sainte, des indulgences spéciales sont accordées aux pèlerins qui se rendent à Rome. Les célébrations seront inaugurées la veille de Noël, en l'année 1949, par l'ouverture de la sainte porte de la basilique St-Pierre et elles prendront fin avec la fermeture de cette même porte une année plus tard.

La première année sainte a été célébrée en 1300 et, depuis 1475, elle est fêtée à tous les 25 ans.

La reconnaissance du ventre

Les Trois-Rivières. — La réputation du Canada n'a jamais atteint un niveau aussi élevé en Angleterre, à cause de la générosité dont le Canada a fait preuve pour ce pays au cours des années de guerre et depuis le début de l'après-guerre, déclarait, au Club Rotary, M. Stuart Richardson, de Montréal.

M. Richardson se rendit en Angleterre au cours de l'année dernière pour voir sa vieille mère et son père. Il fit le voyage par avion.

Les Anglais aiment les Canadiens parce que tout ce qui fut envoyé fut donné. "Vous nous donnez ce dont nous avons besoin, disent-ils aux Canadiens, tandis que les autres pays nous vendent".

Danger de famine

Genève. — La commission des vivres et de l'agriculture des Nations-Unies estime que le monde manquera de 9,000,000 de tonnes de céréales en 1947-1948. Le danger de famine au cours de la prochaine année serait donc plus grave qu'au cours des deux dernières années.

La Semaine sociale de Rimouski

Chaque journée de la Semaine sociale, remplie par trois ou quatre cours, se terminera par une grande conférence présidée par un personnage de marque. Le vendredi soir, 26 septembre, le conférencier sera M. Félix Desrochers, bibliothécaire au Parlement fédéral. Il parlera de la famille et de la paroisse, piliers de la vie rurale. M. Richard Joly, directeur du Centre d'Orientation professionnelle au Séminaire, le présentera. S. Exc. Mgr Antoniutti, délégué apostolique, présidera la séance.

Le samedi, 27 septembre, M. Abel Marion, président de l'U.C.C., traitera de l'organisation professionnelle, sous la présidence d'honneur de S. Em. le cardinal McGuigan, qui célébrera aussi la messe pontificale le lendemain. M. Gleason Belzile, député de Rimouski, présentera le conférencier.

Enfin, le dimanche soir, M. Paul Gouin, présenté par M. Léopold Francoeur, propagandiste de l'U.C.C., parlera de la "colonisation, notre salut". Le président d'honneur, S. Exc. Mgr Courchesne, archevêque de Rimouski, clôturera la Semaine.

M. Arthur Beauchesne à Londres

Ottawa. — M. Arthur Beauchesne, C.M.G., greffier de la Chambre des Communes, est parti pour Londres, où il fera une étude approfondie des nouveaux développements de la procédure parlementaire britannique.

On sait que le gouvernement du premier ministre, M. Mackenzie King, veut résoudre l'important problème d'abréger le plus possible les travaux des sessions, tout en y apportant le plus grand soin et la plus grande précision.

Bourses aux jeunes étudiants acadiens

Moncton, N.-B. — 199 jeunes Acadiens et Acadiennes poursuivront leurs études supérieures durant l'année grâce aux bourses octroyées par la Société l'Assomption (mutuelle). En effet, aux 143 boursiers choisis dans le passé et qui sont encore aux études, viennent s'ajouter les 46 nouveaux gagnants.

Ces boursiers ont été choisis par un tirage au sort, parmi ceux qui avaient écrit avec succès, l'examen du concours. Afin de répartir équitablement les bourses, les noms des concurrents étaient divisés en neuf groupes, correspondant aux neuf régions où la Société l'Assomption se recrute. Un nombre de bourses proportionné au nombre d'assurés était attribué à chaque région.

Manifestation contre l'Angleterre

Le Caire. — C'est aux cris de "Révolte!" et d'"A bas l'impérialisme!" que des milliers de personnes ont manifesté, la semaine dernière, dans les rues du Caire pour protester contre le fait que le Conseil de Sécurité des Nations Unies n'avait pas ordonné le départ des troupes anglaises de la vallée du Nil. On sait que le Conseil n'a pas pris de décision après le rejet d'une proposition du Brésil qui demandait à la Grande-Bretagne et à l'Egypte de reprendre les négociations directes.

Les manifestants sont venus aux prises avec les 1,000 policiers qui avaient été concentrés sur la place d'El Azhar. On rapporte que deux personnes ont été légèrement blessées par le feu de la police. Il y avait eu trois morts au cours d'une manifestation du même genre la semaine précédente.

Les chefs militaires des Etats-Unis ont demandé à leur pays de rester fort

New-York. — Le général Dwight Eisenhower, chef de l'état-major de l'armée américaine, a approuvé la demande de la Légion américaine pour que le service militaire obligatoire soit appliqué.

Portant la parole au 29e congrès annuel de la Légion, Eisenhower a déclaré que nous devons admettre que l'esprit de coopération parmi les nations a perdu du terrain depuis la fin de la guerre. Le chef de l'armée américaine durant la deuxième guerre mondiale a exprimé la crainte qu'une nouvelle agression se produise un jour et il a affirmé qu'alors les Etats-Unis recevraient les premiers coups dans toute guerre future. Deux autres chefs militaires américains ont aussi porté la parole. Ce sont l'amiral de la flotte Chester Nimitz et le général Car Spaatz, de l'aviation américaine. Nimitz et Spaatz ont réclamé une Amérique puissamment armée afin de pouvoir repousser toute attaque à l'improviste.

Affirmant qu'aucune nation n'est en mesure de déclencher délibérément une guerre avec l'espoir de la gagner, Eisenhower a donné l'avertissement que les Etats-Unis, en tant que champions de la liberté, seraient les premiers à recevoir les coups d'un agresseur. "Nous devons donc nous prémunir contre pareilles attaques", a-t-il dit. "Cela veut dire que nous devons être prêts, non seulement à subir les premiers coups d'un ennemi et à survivre, mais à nous relever immédiatement pour répliquer et le frapper encore plus durement jusqu'à son écrasement final".

Eisenhower abandonnera son poste de chef d'état-major le 1er janvier pour assumer les fonctions de président de l'Université Columbia. Nimitz, chef des opérations navales et commandant de la flotte du Pacifique durant la guerre, a déclaré que la fusion des services combattants était un "pas important" vers l'union des forces civiles et militaires nécessaires pour repousser une attaque. Selon lui, la Marine ne souffrira pas de la fusion pourvu que les affaires militaires, navales et aériennes soient bien administrées.

Sir Ian Fraser, président aveugle de la Légion britannique, groupant 1,500,000 anciens combattants, a donné l'avertissement que la Grande-Bretagne ne peut plus assurer la défense de la paix mondiale. Ce rôle est maintenant dévolu aux Etats-Unis et au Canada. "Nous passons le flambeau avec regret aux Américains et à nos frères canadiens. Si dans l'avenir, une guerre éclate, nous serons à vos côtés comme vous avez été à nos côtés au cours des deux derniers conflits".

Il a ajouté que la Grande-Bretagne se relèvera de sa présente crise économique, même sans un nouveau prêt. "Nous préférons qu'il n'y ait pas de nouveau prêt lorsque le prêt actuel sera épuisé".

L'Ontario lâche les cadets

Toronto. — Le premier ministre George Drew a fait connaître que l'entraînement obligatoire des cadets dans les écoles d'Ontario serait remplacé par un programme d'éducation physique et de cours du civisme. Le premier ministre ontarien est aussi ministre de l'Education dans sa province, il allègue que ce changement est rendu nécessaire par les restrictions imposées par la Défense nationale à son programme d'entraînement des cadets.

Développement des relations entre les provinces et le pouvoir fédéral

Le gouvernement de l'Alberta a envoyé à Ottawa, pour la faire signer par les autorités fédérales, l'entente fiscale approuvée lors de la dernière session de la Législature. Elle entre en vigueur à compter du premier avril 1947 pour une durée de cinq ans. En vertu de cette entente, le gouvernement provincial recevra un subside annuel de $14,227,000 et le fédéral percevra pour son propre compte l'impôt sur le revenu, sur les corporations et les successions.

De son côté le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a adopté, la semaine dernière, les trois lois qui ratifient l'entente fédérale de $10,900,000 par année, intervenue entre le Dominion du Canada et cette province.

Immédiatement après l'adoption finale des lois, la session spéciale a été prorogée.

Le gouvernement de cette province a aussi fait les premières démarches pour faire décider par les tribunaux si les gouvernements provinciaux et fédéral possédaient le droit constitutionnel de déléguer leur autorité.

Le procureur général de Nouvelle-Ecosse, M. J.-H. MacQuarrie a déposé un projet de loi dont le titre officiel est: "Une loi concernant la délégation de juridiction du Parlement du Canada à la Législature de la Nouvelle-Ecosse et vice versa".

M. MacQuarrie a demandé que le bill, qui pourrait régler définitivement certains problèmes où il existe une double autorité, comme en matière de taxation, de travail, reste en suspens en attendant les résultats d'une référence à la Cour suprême de Nouvelle-Ecosse.

Si la loi est jugée constitutionnelle, elle permettra au gouvernement fédéral et à toutes les provinces qui le voudront d'échanger leur autorité en certaines matières, si les deux parties trouvent cela opportun et y consentent.

Le procureur général est d'avis que la cause se rendra jusqu'au Conseil privé et que l'on ne saurait espérer de décision finale avant deux ans.

Le premier ministre suppléant de la Saskatchewan, M. C. Fines, a appuyé le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Macdonald, dans sa demande de conférences fédérales-provinciales annuelles et d'une consultation des provinces dans la question de l'admission de Terre-Neuve dans la confédération.

Cette admission est de portée nationale, dit-il, et les provinces comme signataires du pacte confédératif, doivent être consultées.

Il a ajouté que la Saskatchewan a réclamé récemment une conférence fédérale-provinciale immédiate, mais n'a reçu aucune réponse d'Ottawa.

"Notre programme de routes, dit-il, notre programme de santé, de pensions de vieillesse, demeurent en suspens parce que nous ignorons ce qu'Ottawa a l'intention de faire".

Crise en France et en Angleterre

Par la B. U. P.

Sur tous les continents on cherche à se protéger contre la guerre possible, mais en Europe il faut en plus, s'organiser pour échapper à la famine et gagner la bataille de la faim et du froid tout en prévenant la bataille armée.

L'Angleterre aux prises avec les plus dures privations qu'elle ait connues dans toute son histoire, a vu sa situation s'aggraver par la grève des mineurs de charbon qui refusent de faire du travail supplémentaire. C'est une autre épreuve pour le gouvernement socialiste qui avait promis de meilleurs salaires et un travail moins dur pour les ouvriers. Incapable de tenir ses promesses utopiques, le gouvernement socialiste a dû demander aux ouvriers de se conformer à la loi du travail pour gagner sa vie, mais les ouvriers réclament la réalisation impossible des promesses socialistes.

La France traverse actuellement une crise semblable et le gouvernement de Paris a dû interdire toute importation autre que les produits tout à fait essentiels comme le charbon, les céréales et les corps gras. On craint que les Français, souffrent du froid et de la faim l'hiver prochain. Tout comme en Angleterre, la cause de la crise est le manque de dollars. Il ne reste plus à la France que la moitié des dollars dont elle espérait disposer pour ses importations du deuxième semestre de 1947.